

SOMMAIRE

01
Stéphane Hessel
Président d'honneur

04
Abdou Diouf
Secrétaire Général de l'OIF

06 & 41
Jean R. Th. Guion
Président International de
l'Alliance Francophone

11
Patrick Imhaus
Diplomate & Ecrivain

13
Sélim Jahel
Ancien Ministre (Liban)

17
Françoise Thibaut
Professeur de Droit Public, de
l'Environnement et des
Médias

20
Pascal Chaigneau
Doyen du Centre d'Etudes
Diplomatiques et Stratégiques

26
Guy Feuer
Professeur (h) Université
René Descartes

29
Pierre Geny
Secrétaire Perpétuel
Académie des S.O.M.

30
José Luis Dicenta
Secrétaire Général
De l'Union Latine

32
Don Baldomero Rodiles
Doyen du Corps Consulaire
(Espagne)

34
Roland Eluerd
Président de la Biennale de la
Langue Française

36
Charles Zorgbibe
Vice-président Délégué de
l'Alliance Francophone

39
Christian R.M. Kaboré
Représentant Spécial du
Président Compaoré
Président de l'APF

42/47
**Le Conseil
d'administration**

48
**Hommage à Stéphane
Hessel**

ALLIANCE FRANCOPHONE

Lettre francophone



L'ALLIANCE FRANCOPHONE PRESENTE DANS 108 PAYS SUR CINQ CONTINENTS ...

Spécial XV^{ème} Assemblée Générale



Stéphane Hessel
Président d'Honneur

Appel à la jeunesse du monde

Merci chers amis, nous avons passé une matinée passionnante, nous avons évoqué un nombre considérable de sujet et de problèmes. Tous mes collègues ambassadrices et ambassadeurs ont écouté ont entendu une série de messages précieux. Je voudrais ne retenir qu'une seule chose, il y a le grand passé qui nous est commun, mais il y a surtout un monde dans lequel la

jeunesse nouvelle va être obligée de trouver sa place, la jeunesse de tous nos pays. Il n'y a aucune raison de faire une séparation entre les jeunesses de langue française, de langue espagnole, de langue portugaise, de langue roumaine, ou les jeunesses d'autres langues. Elles ont toutes en commun un énorme problème à résoudre ; celui d'un monde dans lequel il y a beaucoup trop de pauvreté et dans lequel il y a encore beaucoup trop de destructions de la planète.

Un mouvement, comme celui que préside mon ami Jean Guion, a un rôle de militantisme à jouer. Nous devons engager nos forces pour que les aspects insupportables du monde qui nous entoure, et dont nous relevons tous les jours dans les médias, les horreurs - je ne vais pas évoquer ce qui se passe en Syrie, en Palestine et dans beaucoup de régions du monde, ça va mal ! - Ca peut aller mieux, vous portez tous ensemble, dans votre fraternité, dans votre commun combat, la responsabilité d'un monde moins insatisfaisant.

Si le petit livre que nous avons appelé d'un terme un peu vif « Indignez-vous » a eu un tel succès, ce n'est pas parce qu'il contenait des idées nouvelles ou des idées géniales, mais parce qu'il mettait le doigt sur la nécessité d'une nouvelle mobilisation, en ce début du 21^{ème} siècle, pour que les grands objectifs définis par les Nations unies, ne restent pas des objectifs, ne restent pas de mots mais deviennent des réalités ! C'est à cela que je vous convie tous ensemble. Merci.

Francophonie et Latinité, un nouveau souffle pour la Francophonie, c



La XV^{ème} Assemblée Générale de l'Alliance francophone s'est tenue à la Maison de l'Amérique Latine à Paris, le 23 juin 2012 avec comme thème « Francophonie et Latinité, un nouveau souffle pour la Francophonie, dialogue Sud-Sud » sous le haut patronage du Président Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

L'Assemblée était doublement présidée par l'Ambassadeur José-Luis Dicastas, Secrétaire Général de l'Union Latine et par l'Ambassadeur Stéphane Hessel, Président d'Honneur de l'Alliance Francophone, en présence de Roch Marc Kaboré, Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, Président International de l'Association des Parlementaires Francophones.

, dialogue Sud-Sud



72 nationalités représentées, 33 Ambassadeurs présents...

Monsieur l'Ambassadeur José-Luis Dicientas (Union Latine), Secrétaire Général de l'Union Latine, Monsieur le Président Marc Roch Kaboré (Burkina Faso) Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, Représentant spécial du Président Blaise Compaoré, Monsieur Pascal Chaigneau (France), Doyen du Centre d'Etude Diplomatique et Stratégique de Paris, Monsieur Roland Eluere (France), Président de la Biennale de la Langue Française - linguiste, Madame Cristina Niceta Velita Arroyo De Laboureux (Pérou), Ambassadeur du Pérou, Monsieur Archibald Lanus (Argentine), Ancien Ambassadeur d'Argentine, Monsieur Pierre Geny (France), Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre Mer, Monsieur Selim Jahel (Liban) ancien Ministre, Président de la Cours d'appel au Liban (h), Professeur à Assas, H.S. Don Baldomero Rodiles San Miguel Pardo (Espagne), Doyen du Corps Consulaire du Royaume d'Espagne, Consul du Panama, Représentant l'Alliance Francophone Espagne. A noter la présence, entre 33 autres, des Ambassadeurs du Qatar et d'Uruguay, deux pays qui ont déposé une demande d'entrée comme membre de l'OIF.



Jean R. Guion

Chers amis bonjour, bienvenue et merci d'être venus si tôt, un samedi matin ! Sans tarder, je passe la parole au recteur Charles Zorgbibe, notre Vice-président, qui coordonnera l'ensemble des travaux.



Charles Zorgbibe

Merci cher président, nous allons immédiatement inviter Monsieur Michel Grégoire qui représente le secrétaire général de l'organisation internationale de la francophonie. Monsieur Abdou Diouf à s'exprimer à la tribune.

Hispanophonie, lusophonie, francophonie

Président Abdou Diouf – Secrétaire Général de l'OIF

Texte lu par Michel Grégoire, son représentant spécial



Michel Grégoire, Représentant Spécial
du Président Abdou Diouf
Secrétaire Général de l'OIF

Merci, Monsieur le vice-président, bonjour à tous. Aujourd'hui, je vais vous livrer le message du secrétaire général de la francophonie. Par ma bouche, c'est le secrétaire général qui s'adresse à l'assemblée. Donc, Monsieur le président de l'assemblée parlementaire de la francophonie, Monsieur le secrétaire général de l'Union latine, Monsieur Stéphane Hessel, Monsieur le Président international de l'alliance francophone, Monsieur Guion, chers amis, le thème choisi pour guider les travaux de cette assemblée générale est un appel au plus haut point. Je ne sais pas si la francophonie avec un "F" majuscule c'est-à-dire en tant qu'institution et avec ses 75 membres, membres qui ne cessent de croître d'ailleurs, a besoin d'un souffle nouveau. Mais le fait est que nous partageons avec l'ensemble des langues latines et même avec d'autres une préoccupation commune quant aux multi linguistes effectifs sur la scène internationale.

D'ailleurs il me fait plaisir voir ici la présence du secrétaire général de l'union latine avec qui la francophonie a développé depuis de nombreuses années, une coopération fructueuse dans le but de combiner nos efforts afin de lutter contre une tendance de plus en plus forte vers une forme d'unilinguisme de fait, au sein des grandes organisations internationales. Ceci en dépit des règles de fonctionnement pourtant claires et reconnues au sein de ces mêmes organisations.

Le 10 juin 2011, a eu lieu à Madrid une rencontre qui réunissait, à l'invitation du secrétaire général ibéro-américain, Monsieur Inrique Iglesias, les secrétaires généraux et exécutifs de ce que nous appelons les 3 espaces linguistiques. C'est-à-dire l'hispanophonie, la lusophonie et la francophonie. A travers la présence du secrétaire général de l'union latine, c'est l'ensemble des peuples parlant une langue latine qui y était représentée. Cette réunion marquait le dixième anniversaire de la première rencontre qui avait créé les 3 espaces linguistiques en tant que réseau de coopération dans le domaine de la diversité culturelle et linguistique. Actuellement les 3 espaces linguistiques réunis comprennent 103 Etats répartis sur les 5 continents et regroupe plus de 900 millions d'interlocuteurs de l'une ou l'autre des 3 langues. A Madrid les participants à la rencontre ont dressé le bilan des résultats les plus significatifs de la coopération. Les débats ont porté particulièrement, sur les défis liés au multilinguisme et à la diversité culturelle. Ils se sont engagés à renforcer la promotion des langues française, espagnole et portugaise, afin de soutenir un niveau souhaitable de multilinguisme internationale. Les secrétaires généraux ont aussi encouragé les autres organisations membres du réseau, qui représentent plus de la moitié des Etats reconnus dans le monde à peser de tout leur poids politique, économique et culturel dans cet univers en constante évolution. C'est d'ailleurs inspiré par une pratique qui a cours depuis quelques années déjà, au sein de l'espace hispanophone, que j'ai proposé au chefs d'Etat au gouvernement réunis au sommet de la francophonie à Montreux en octobre 2010, la tenue en 2012 du premier forum mondial de langue française. Ce forum se tiendra du 2 au 6 juillet soit dans quelques jours à Québec, il réunira quelques 1 500 personnes, provenant de partout sur la planète, il se veut non institutionnel, laissant une large place à la société civile et aux jeunes. D'autres espaces linguistiques y ont également été conviés.

Le forum se veut un moment de réflexion sur l'avenir de la langue française et comporte donc un important volet consacré aux échanges. 4 grands thèmes y seront discutés, économie, travail et formation, diversité linguistique, référence culturelle etenfin univers numérique. Le forum

sera également une occasion de célébrer la langue française. Et à ce titre il possède un volet culturel très important, qui culminera avec un grand spectacle extérieur réunissant plusieurs dizaines d'artistes, provenant de tous les coins de la francophonie. On attend plus de 100 000 spectateurs à ce spectacle qui sera également télédiffusé internationalement à des millions de téléspectateurs. Je veux également vous faire part de travaux qui ont court présentement au sein de l'espace francophonie qui vise l'adoption au prochain sommet de la francophonie qui aura lieu en octobre à Kinshasa, d'une politique intégrée de promotion de la langue française. Intégrée signifie que la langue, cette politique est le résultat conjugué de la concertation menée entre l'organisation internationale de la francophonie et tous les opérateurs directs des sommets que sont l'agence universitaire de la francophonie, TV 5 monde, l'association internationale des maires des villes francophones, Université Saint Garde d'Alexandrie.

Cette politique reste au moment présent un document de travail car il doit pour être officiel, être d'abord entériné par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis en sommet. Néanmoins qu'il me soit permis de souligner qu'on y fait mention d'un enjeu important lié au rayonnement du français caractérisé par la prédominance de l'anglais mais aussi par la montée de pays émergents qui impose de plus en plus une nouvelle donne linguistique mondiale où l'hégémonie de l'anglais pour utiliser des termes même du rapport du corps commun de l'inspection des nations unies sur la situation du multilinguisme dans l'organisme du système des Nations Unies, n'est plus assurée.

Toutes actions en faveur du français devront prendre en compte le rapport entre les langues internationales, le multilinguisme étant un défi politique commun, aux grands espoirs linguistiques. Ainsi la coopération déjà établie avec les airs hispanophones et lusophones sur la question du multilinguisme mérite de s'ouvrir à d'autres espaces. Afin de mener une réflexion globale sur les diversités linguistiques comme composante essentielle de la diversité culturelle indispensable levier du développement durable des communautés, des peuples et des nations. Je vous remercie.



Charles Zorgbibe

Merci le conseiller Monsieur Michel Grégoire, je voudrais saluer les nombreuses personnalités présentes dans la salle, en dehors des rapporteurs que nous allons entendre, je voudrais saluer Madame l'ambassadrice du Pérou, Christina Laboureix, Madame Brigitte Girardin, ancien ministre de la coopération. Je voudrais saluer également son altesse Carmen Ulua Y Suelves qui représente la monarchie espagnole et Madame Marie-Dominique Blohorn de l'Alliance Francophone Espagne, le Président Marc Kabore, à la fois président du parlement burkinabé et président de l'assemblée parlementaire francophone, que nous écouterons en conclusion de nos travaux.

Je donne la parole à notre président Monsieur Jean Guion pour son intervention de présentation du thème de cette Assemblée Générale, merci.

Francophonie et Latinité, Coopération Sud-Sud: Un nouveau souffle pour la défense de la diversité culturelle !



Jean R. Guion, Président International de l'Alliance Francophone

Monsieur le Président de l'Association Parlementaire de la Francophonie, représentant spécial du Président du Burkina Faso,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Président d'Honneur et cher Stéphane,
Chers Amis,

Merci d'être venus si nombreux, des quatre coins de la planète, pour participer à cette nouvelle Assemblée Internationale, la 15^{ème} depuis 22 ans !

Un merci tout particulier pour notre Vice-président le Recteur Charles Zorgbibe qui, en dépit de quelques problèmes de santé a tenu à être des nôtres ce jour. Je savais sa fidélité à toutes épreuves, il nous le démontre une nouvelle fois.

Il y a deux ans, je m'interrogeais publiquement, devant vous, sur cette improbable initiative prise il y a plus de 22 ans par trois aventuriers idéalistes, Leïla Hawari, Jean Bertho, et moi-même, celle, prétentieuse, de tenter de défendre et de promouvoir les valeurs francophones à travers le monde.

Un pari, aussi exigeant que fou, qui a été couronné par la reconnaissance internationale de 108 pays et par celle du prestigieux IIPP dont je salue la présence ici ce matin du Président, Madame Gisèle Rutman !

Rien qu'au cours des deux années passées, nous avons initié plus d'une trentaine de projets de partenariat dont vous parlera notre Secrétaire Général à qui j'ai demandé de vous exposer notre rapport moral.

Rien de tout cela n'aurait pu être sans la présence à nos côtés de Pierre Messmer, qui fonda nos objectifs et nous imposa ses exigences d'excellence, de Maurice Druon qui assumait sa rigoureuse succession comme Président d'Honneur.

Depuis 2009 nous avons l'immense privilège d'avoir comme Président d'Honneur notre fidèle ami, Stéphane Hessel, inlassable défenseur des valeurs humanistes qui nous sont si chères, à commencer par celle, essentielle, des Droits Humains !

Sa modestie dût-elle en souffrir, je dois vous dire qu'il est pour moi depuis plus de 40 ans, et pour nous tous, à l'Alliance Francophone, l'incarnation de cette certaine idée de la francophonie, si liée avec cette certaine idée de la France et de son rôle dans le monde !

Oh certes pas un rôle hégémonique car la France, disait Malraux, n'est jamais plus grande que lorsqu'elle l'est pour tous les hommes...

Stéphane Hessel c'est, à lui seul, l'expression contemporaine du « Siècle des Lumières », lui dont chacune des interventions nous rappelle que, comme la France, l'individu n'est jamais plus grand que lorsqu'il se consacre au bonheur des autres !

Merci cher Stéphane pour votre amitié, votre confiance, votre fidélité, votre appui, ils sont les moteurs de notre énergie !

L'énergie aussi des femmes et des hommes qui, à travers le monde, ont incarné et incarnent les valeurs de solidarité, de justice, d'égalité, de liberté et de fraternité !

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement de tous les instants de plus de 50 000 personnes à travers le monde.

En 20 ans, nous avons tissé un réseau d'amis désintéressés, solidaires, une famille entièrement dévouée à cette certaine idée de la Francophonie qui véhicule, bien plus qu'une langue, des valeurs, un humanisme, un art de vivre, en un mot une identité fédératrice !

Nous avons su éviter les écueils qui auraient pu faire de nous des « ayatollahs » francophones, ou des gestionnaires pseudo institutionnels, rigides et auto-satisfaits, en basant toutes nos actions sur une absolue indépendance et une farouche volonté de défendre une Francophonie généreuse et ouverte sur le monde !

Nous existons aussi pour que d'autres puissent exister, et pour conforter ainsi, sans cesse, les expressions de cette diversité qui nous est si chère !

Parmi nos plus récentes initiatives, initiatives sur lesquelles Patrick Jaquin reviendra tout à l'heure, je voudrais citer celle de l'association des UACO (Université Africaine de la communication que nous avons créée) avec les Assises internationales du journalisme, présidées par Jérôme Bouvier, présent ce matin dans cette salle, et que je salue, une coopération qui devrait à terme permettre l'invitation des meilleurs jeunes journalistes africains en stage dans les grands médias francophones, le soutien « africain » de l'Alliance au formidable Festival du Film Francophone de notre ami Dominique Besnehard, présent lui aussi ce matin, et que j'embrasse !

Et puis il y a nos actions humanitaires menées depuis 25 ans dont témoignera Mama Kouyaté la courageuse Maman de nos 180 enfants ouagalais !

Le monde, chers amis est devenu schizophrène...
Un monde se dilate, s'ouvre, se décroïssonne à la faveur de l'essor sans précédent des nouvelles technologies et de l'accélération des mouvements de populations.
Parallèlement et concomitamment, un autre monde se contracte et se rétrécit autour des appartenances primaires, tenté par les romantismes nationalitaires et communautarismes d'essence culturelle ou culturelle qui fleurissent ici et là.

Frappé de schizophrénie, le monde, qui est le nôtre et qui se profile devant nous, avance dans un mouvement oscillatoire ambivalent et paradoxal dont nul n'est en mesure de prévoir la direction.

Gageons qu'il épousera la voie du dialogue, de la paix et de l'amitié entre les peuples, celui de la reconnaissance et du respect mutuel.

Monsieur le Président de l'Association Parlementaire de la Francophonie, cher Roch Marc Kaboré, vous représentez aussi, aujourd'hui, le Président Blaise Compaoré.

Je voudrais souligner l'exemplarité de votre chef d'État dans le domaine de la coopération diplomatique sud-sud !
Votre pays et votre Président, incarnez, ô combien, cette coopération Sud Sud à travers les nombreuses médiations diplomatiques qui vous ont été confiées dont les succès contribuent au maintien de la paix, donc de la prospérité et du développement du continent.

Quel plus bel exemple de coopération Sud-Sud...qui tranche tant avec les erreurs si fréquentes du Nord toujours prêt à en découdre quel qu'en soit le prix humain à payer !
Alors qu'au nord, fût-il capitaliste, comme Staline à une certaine époque, on s'interroge d'abord pour solutionner une crise « Combien de divisions ? », au Sud, Compaoré se pose d'abord la seule question qui vaille : « Combien de morts à éviter ? ».

Souhaitons que la nouvelle et complexe médiation dans laquelle le Président Compaoré s'est impliqué, à savoir celle de tenter de résoudre la crise du Nord Mali et du Mali en général, puisse trouver rapidement une issue positive. Il y va de la paix et de la stabilité régionale de l'ouest de l'Afrique pour les 20 prochaines années.

Chers amis, si nous sommes réunis ici, si nos organisations, l'Alliance Francophone et l'Union Latine, ont décidé de se retrouver, c'est que nous pensons que la voie, ici décrite, et à laquelle nous sommes ardemment attachés les uns et les autres, doit nous permettre de faire du chemin ensemble, œuvrer solidairement par-delà nos différences, conjuguer nos forces et nos talents en faveur d'un monde juste, débarrassé des hégémonies de telle ou telle puissance, de telle ou telle multinationale, telle ou telle oligarchie.

Un monde juste qui respecte le destin des peuples dans ce qu'ils ont de plus inaliénable, de plus inestimable et précieux lorsque tous les repères sont brouillés, lorsque les référents qui structurent le groupe sont livrés aux compromissions du calcul et de la cupidité : les langues, les cultures et toutes les expressions qui en émanent.

Il n'est pas dans les us et coutumes de l'Alliance francophone de tomber dans le procédé, ô combien facile, de la stigmati-

tisation de l'autre, surtout lorsque le Nord a lui-même brillé par son absence ou sa défection.

Lorsqu'il a manqué à ses devoirs et ses obligations, par trop de confiance en soi ou de suffisance, par trop de laxisme, de frilosité ou d'indifférence face aux cours de l'histoire qui se joue sous nos yeux.

Ce type de pratique est intellectuellement et éthiquement condamnable.

La critique n'a de sens et de pertinence que lorsqu'elle a pour point de départ « soi », que si elle s'arc-boute sur une autocritique. Comment en effet ne pas s'inquiéter des excès des puissances à l'œuvre, de leurs largesses avec le droit international, de leurs manigances ?

Oui, l'ordre mondial à l'œuvre depuis le tournant du millénaire laisse entrevoir un horizon des plus préoccupants. Nul ne peut fermer les yeux devant l'hégémonie économique, culturelle et linguistique nord-américaine, la toute-puissance de son cinéma, de son mode vestimentaire et alimentaire, de sa technologie, qui mènent le monde vers une uniformité culturelle inéluctable. Comment ne pas s'inquiéter de l'impérialisme économique de la Chine de Pékin qui se fait trop souvent au détriment des libertés des peuples - et souvent dans l'irrespect des lois et des coutumes des pays hôtes - ? Mais la Chine de Pékin n'est pas la seule...

Oui, tout cela est insupportable, révoltant, condamnable. Mais allons-nous continuer à nous morfondre en jetant, indéfiniment, la pierre à l'autre ?

La puissance des uns et des autres et leurs dérives ne sont-elles pas aussi le fruit de nos impuissances et de l'inanité de nos actes ?

Nous devons agir, mutualiser nos forces, être force de proposition, aller de l'avant, défier l'histoire.

Si nous sommes ici réunis, c'est qu'il nous tient à cœur d'œuvrer ensemble dans nos domaines de prédilection respectifs, là où chacun d'entre nous détient l'expérience et l'expertise adéquates :

la défense des cultures et des langues, la promotion de la diversité culturelle telle que définie en 2005 par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco en 2005.

Nous avons tant à gagner d'une convergence lorsqu'un tel horizon possible se trouve inscrit dans nos génomes respectifs. La francophonie que nous incarnons plonge ses racines dans la latinité romaine, méditerranéenne et carolingienne qui forgea la culture française moderne et contemporaine, celle des Lumières, celle du libre-arbitre individuel, de la souveraineté du peuple et de la démocratie. Quant à l'Union en faveur de la latinité que vous représentez ici, Cher José Luis Dicastel, chers Ambassadeurs, elle est un peu la « fille » des idéaux de la francophonie.

Sans la France qui initia sa création en 1954, elle n'aurait peut-être jamais vu le jour. Voilà des liens historiques forts qu'ils convient de projeter dans l'horizon du futur. Il n'y a pas d'avenir qui se construise dans la négation ou la dénégation du passé.

Dans son *Introduction à l'Histoire universelle* parue en 1831, Jules Michelet inscrit le processus de construction la France dans le prolongement historique de la latinité antique dont la Cité-Etat romaine serait le foyer d'incandescence originel : « Rome, écrit-il, a été le nœud du drame immense dont la France dirige la péripétie. C'est en nous plaçant au sommet du Capitole, que nous embrasserons, du double regard de Janus, et le monde ancien qui s'y termine, et le monde moderne, que notre patrie conduit désormais dans la route mystérieuse de l'avenir. » Le passé ici sublimé est introjecté dans notre présent. Il l'imprègne, l'irrigue. Notre langue en porte l'empreinte indélébile. Latinité et francophonie entretiennent un lien de consubstantialité. Avant de revêtir le statut de langue juridique et administrative de la France, le français est passé par une succession de vagues de sédiments latins : né du bas latin, il mue en latin vulgaire, puis en roman... Autant d'étapes historiques qu'ont connu de façon analogue les autres langues latines : l'espagnol, le portugais, le roumain et toutes les autres. Au-delà de la dimension de l'aspect linguistique, ce sont nos représentations, nos institutions, nos pratiques politiques, qui sont un legs de ce passé : notre urbanisme, notre architecture, nos institutions, notre code napoléonien... Cet héritage historique, produit de la civilisation romaine, nous lie doublement, voire triplement. Parce qu'il est d'abord un pont avec les civilisations méditerranéennes, grecques, phéniciennes, égyptiennes, nord-africaines et autres, qui furent en contact avec Rome et dont elle subit elle-même les influences. Parce plus loin que la *mare nostrum* méditerranéenne, cette latinité qui nous lie a été un formidable vecteur d'ouverture des voies maritimes, de rencontre des continents, d'échanges économiques et culturels avec l'Amérique, l'Asie, l'Orient. Patrimoine commun de la latinité, Vasco de Gamma, Fernand de Magellan, Christophe Colomb et Marco Polo, pour ne citer que ceux-là, sont des patrimoines universels de l'humanité. Ils préfigurent les grands explorateurs spatiaux, les Youri Gagarine, les Neil Armstrong, et des inventions aussi extraordinaires qu'internet...

Qui plus emblématique que Léopold Sédar Senghor pour illustrer l'universalisme de cette latinité et de cette francophonie qui nous réunissent ? Ardent défenseur de la francophonie, le chef d'Etat et poète sénégalais a eu, de son vivant, à se prononcer à multiples reprises sur la notion de latinité et sur la conception qu'il en avait. Reçu tour à tour en Italie et au Brésil dans les années 1969, il développa un

paradigme résolument « ouvert » de la latinité, une latinité « métissée » plus conforme à la nouvelle donne mondiale postcoloniale qui se fit jour dans les années 1960. Dans son « éloge de la latinité », allocution prononcée le 30 octobre 1962 lors de sa réception au Capitole par le Conseil municipal de Rome, il affirma :

« Sans complexe aucun, nous, Sénégalais, nous, Négro-africains de langue française, proclamons notre participation à cet héritage de Rome, que je résumerai en quelques mots : définition claire des fins humaines, choix lucide des voies et moyens, application rigoureuse des techniques les plus modernes ».

Et citant la réponse d'Anna à Didon (Enéïde IV) : *C'est ainsi que nous venons à vous comme des frères de lait : et non plus comme des triomphateurs, mais en hommes du XX^e siècle, qui voulons employer les valeurs latines à féconder nos terres barbares* ». Cette déclaration visionnaire, dont la force du verbe et l'éloquence trouvent un écho, dans les quatre coins du monde, en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et l'Océanie, montre que le continuum latino-francophone revêt aussi une dimension synthétique et syncrétique qui rassemble femmes et hommes par-delà leur couleur de peau, leurs origines, leurs langues et leurs obédiences philosophiques et spirituelles. La francophonie, héritière de la latinité, et la latinité, aînée de celle-ci, ne sont plus l'affaire d'une essence, mais plutôt le lieu et le creuset d'une diversité. Cette thèse énoncée par une figure emblématique de la francophonie, africain d'origine, humaniste d'âme et d'esprit, polyglotte, homme moderne du XX^e siècle postulant à l'idéal d'universalité, est celle que nous défendons. Elle annonce, avant l'heure, le combat pour la diversité culturelle amorcée au tournant du nouveau millénaire.

La latinité et la francophonie réunies, c'est un peu la rencontre du Sud avec lui-même, la célébration de l'esprit d'authenticité, l'affirmation irrévocable de sa liberté et de son droit à disposer face à un ordre dominant, hégémonique et financier, qui trop souvent malmène les peuples et minent les souverainetés nationales.

Ce Sud, qu'un certain ethnocentrisme occidental s'était empressé, hier, de reléguer aux oubliettes de l'Histoire.

Et pourtant, il est bien là !

Plus qu'une posture, ou un contrepois géostratégique, le Sud est une réalité vivante, dynamique, en marche vers l'avenir.

«El Sur tambien existe !» Oui, « le Sud existe aussi ! », comme aimait à le clamer de son vivant le regretté Mario Benedetti, écrivain, essayiste, poète hispanophone hors pair que son pays natal, l'Uruguay, dont je salue la présence de l'Ambassadeur ce matin, et l'Amérique du Sud toute entière n'oublieront jamais.

Oui, le Sud existe et ce n'est pas une vue de l'esprit. Il existe de par ce qu'il est intrinsèquement, son identité plurielle, ses métissages innombrables, son multilinguisme, dont le socle latin, ibérique, français et autres, s'est fondu aux racines linguistiques africaines et amérindiennes depuis des siècles, jusqu'à s'y confondre.

Le Sud existe de par sa volonté farouche de résister, demeurer



ce qu'il est, ne pas plier ou céder devant les automatismes et les mimétismes qui rythment le monde.

Le Sud existe de par sa propension à l'enchantement, ses ressorts incroyables à anticiper le temps et à épouser l'avenir malgré un passé entaché de souffrances.

Tandis que le Nord s'enfoncé dans une crise économique et identitaire multiforme, voilà qu'émerge le Sud !

L'aurions-nous, un jour, imaginé ?

Le Sud tend la main, rassemble, fédère, reconquiert sa souveraineté, impose ses vues, loin des stéréotypes tiers-mondistes et des vulgates marxistes éculés.

Comment ne pas prêter attention à ce qui se joue au Sud ? Comment ne pas être subjugué par les réussites singulières de jeunes Etats récemment indépendants ?

Et le cas d'école argentin ? Un miracle devrais-je dire ! Ce pays, étranglé hier par les orientations des institutions internationales de Bretton Woods, avait subi de plein fouet les crises financières, économiques et sociales du tournant du siècle. Une décennie plus tard, le voici ressuscité au prix d'un travail de reconsidération et réorientation idéologique

majeur, lequel a consisté au remboursement anticipé de dettes au FMI et à la Banque mondiale, pour mieux s'émanciper de leur emprise.

Ce qu'avait fait en son temps le Burkina Faso, dans un environnement économique bien plus dramatique... C'était le temps dit des « Ajustements structurels »...

Ironie du sort c'est aujourd'hui au pays du Nord qu'on impose ces ajustements...

Alors que le Nord est en situation de banqueroute généralisée, comment ne pas souscrire au pied de nez de l'Argentine à l'ordre économique et financier dominant ? Voilà un modèle qu'il convient de méditer. Je déplore que nous n'en parlions pas assez.

Nombre de pays du Sud, à l'instar de la Thaïlande ou du Vietnam, s'en inspirent pourtant et s'emploient à se démarquer des préceptes des institutions financières internationales en imposant un « néo-gaullisme » qui ne dit pas son nom.

Le Sud est en train de renverser le schéma dialectique qui prévalait jusque-là.

De cela, nous ne pouvons que nous réjouir, nous qui défendons un monde multipolaire, débarrassé de tout hégémonisme.

La francophonie et la latinité ont cette chance d'être immanentes au monde. Transcontinentales, sans frontières, méridionales ou septentrionales, elles sont des passerelles de l'universalité, autant de ponts entre les hommes, entre le Nord et le Sud, l'Ouest et l'Est.

L'émergence du Sud, le dialogue Sud-Sud sont une chance pour la francophonie et la latinité, autant que la francophonie et la latinité sont une chance pour le Sud.

Ce constat fait, nous devons agir !

Agir à de multiples niveaux, comme nous le faisons au sein de l'Alliance francophone. Il est des axes stratégiques où la « diversité culturelle » doit avoir son droit de cité. C'est notamment celui de la presse et de l'audiovisuel. Nous devons valoriser la place des médias francophones et latins dans le monde, intervenir de façon active pour protéger nos télévisions et nos cinémas, défendre la propriété intellectuelle, les droits d'auteur, de nos auteurs et de nos artistes.

Je participais, avec certains d'entre vous, en décembre 2011, aux 8èmes Universités Africaines de la Communication de Ouagadougou (UACO), afin de soutenir la démarche de modernisation et de professionnalisation du secteur de l'information et de la communication initiée par nos amis africains. Attachés à la francophonie, ils attendent notre concours dans le domaine de la formation, de l'expertise juridique en matière d'éthique, des biens d'équipement.

Mais ils veulent d'avantage, conscients que la communication est un réel enjeu géostratégique une partie du globe où de

nombreux géants anglo-saxons, moyen-orientaux et asiatiques sont déjà aux avant-postes.

Les cinémas d'expression française, espagnole, portugaise, italienne et autres regorgent de talents. Nous devons les soutenir, les porter, les faire connaître. Je sais que l'Union latine agit en ce sens en prenant en charge la restauration de nombreux films de l'histoire du cinéma latin, en parrainant des festivals de cinéma latin.

Les défis sont nombreux ! Aussi modestes soient nos moyens.

Défendre la diversité culturelle est un impératif d'humanité et d'universalité.

Cela suppose que les Etats qui soutiennent une telle philosophie fassent un effort en levant les obstacles administratifs qu'ils font peser sur la liberté de circulation des individus, notamment lorsque ceux-ci sont porteurs de projets et d'idées, promoteurs de savoirs scientifiques, intellectuels, artistiques... Car il ne peut y avoir diffusion des langues, des cultures et des savoirs sans mobilité géographique.

Le droit de disposer de soi-même doit pouvoir s'appliquer autant aux peuples qu'aux individus !

L'Alliance Francophone, vous le savez, œuvre pour la création d'un « visa francophone » destiné à favoriser, au sein de l'espace francophone, la circulation des personnes investies dans le rayonnement de la langue et de la culture françaises. L'édification et l'octroi d'un tel document se ferait en conformité avec les législations nationales et internationales en vigueur. Voilà un projet que nous pouvons transposer d'emblée à l'espace latin.

Ce qui a fait, hier, la grandeur de Rome, eu égard à ses velléités impérialistes belliqueuses que nul ne peut contester, c'est cette propension à fédérer des peuples et des cultures différentes, diffuser son modèle de citoyenneté de proche en proche, du Capitole, de la Cité au Latium, du Latium à l'ensemble du pourtour méditerranéen, jusqu'en Europe du Nord.

S'il est un génie de la latinité que nous devons méditer, c'est celui de l'amour du périple et du voyage...

Celui qui vit naître les Colomb, Magellan, Gamma...

Celui qui fait la grandeur d'âme, d'esprit, de cœur et de corps de nos langues.

Leurs spiritualités, leurs littératures, leurs mélodies et leurs rythmes.

Avec l'espoir que vous serez tous, avec nous, les avocats de ce superbe projet humaniste qu'est celui du « Visa Francophone » pour donner, enfin, à tous ceux qui partagent notre langue et nos valeurs le sentiment d'une réelle appartenance à une communauté solidaire, je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente matinée !



Le Recteur Charles Zorgbibe
Vice-Président Délégué

Merci cher président, merci cher Jean. Nos travaux vont donc commencer. Ils s'organisent autour de deux thèmes : d'une part un thème général, l'avenir de la francophonie politique et culturelle et, d'autre part, le thème spécial, que Jean Guion a annoncé dans son intervention c'est-à-dire Francophonie et latinité.

Personnellement je vais plutôt me positionner en fin de thème si il reste un peu de temps pour développer mon message fondamental et historique sur la francophonie. Je vais donc appeler immédiatement Patrick Imhaus (Marc Bressant, pour son nom de plume) avec sa double casquette de diplomate et d'auteur couronné. A sa sortie de l'ENA, Patrick Imhaus a rejoint le quai d'Orsay. Il a été en poste à Tokyo, à Tunis et il a été ambassadeur à Stockholm de 1998 à 2005. Auparavant, il avait été de 1990 à 1998 le premier président de TV5 Monde.

Pour moi, il est avant tout un romancier d'autant plus que nous partageons la même casaque glorieuse, celle de l'éditeur Bernard de Falloy. Parmi ces nombreux romans, je citerai « la dernière conférence » publiée en 2008 qui décrit une conférence diplomatique imaginaire est-ouest au moment de la chute du mur de Berlin. Un très bel argument de romancier ! Un autre roman, « la citerne » où il use de son expérience d'officier pendant les années douloureuses de la guerre d'Algérie, expérience qui l'a beaucoup marqué. Pour ces deux ouvrages et pour d'autres, Marc Bressant a reçu le grand prix du roman de l'académie française il y a 2 ans.

Nous n'avons pas le droit de nous morfondre



Patrick Imhaus - Diplomate - Ecrivain
Premier Président de TV5

Le président a dit que nous n'avons pas le droit de nous morfondre ! Je vais donc ranger mes papiers très sérieux... Dans le dossier qui nous a été remis, je suis tombé sur ce dvd "Django" et d'une certaine façon je me suis dit que c'était un bon point de départ.

« Django », je l'ai vécu à Stockholm où j'étais ambassadeur, chaque année pendant cinq ans. Je garde un souvenir de salles de concert absolument pleines à Stockholm, dans un pays peu porté spontanément à la francophonie ! Tout se terminait à l'ambassade où se retrouvaient des gens qui jouaient de la musique et des Suédois qui découvraient une certaine façon d'être francophones. Il y avait les collègues espagnols, italiens qui étaient là pour cette énorme fête qui donnait une visibilité à la francophonie.

J'ai eu aussi le bonheur à Stockholm de lancer le concept de fête de la musique inconnu des Suédois et désormais le 21 juin partout à Stockholm désormais il y a des orchestres partout. Là, la francophonie n'a pas apporté une façon de se morfondre sinistre, c'est la moins que l'on puisse dire.

Puisque j'ai commencé avec la musique je raconter en deux secondes que je suis devenu l'ambassadeur du rap. Pourtant le rap, moi je ne savais même pas ce que c'était ! Mais j'ai découvert que les seuls chanteurs qui venaient sans demander un seul sou de subvention à personne, c'étaient les gens des

banlieues françaises ou bruxelloises qui s'entendaient avec leurs collègues suédois, qui montaient des concerts, qui chantaient en français sans dire « s'il vous plaît monsieur, aidez-nous à voyager ». Ils avaient des petits mini cars, ils arrivaient avec leur matériel, il y avait un monde fou et donc à partir du moment où par hasard je suis tombé dessus je peux vous dire que le rap ça sonne très bien au milieu des tapisseries des gobelins de cette merveilleuse ambassade ! Ces garçons qui débarquaient de partout découvraient que la République française, dans ce cas précis était capable d'accueillir et de considérer que ces enfants créateurs apportent quelque chose que ce soit dans le domaine des affaires ou de la musique et qu'ils étaient évidemment les bienvenus chez eux dans les maisons de France.

Nos collègues belges (pourtant flamands de choc !) étaient tout à fait ouverts et avec l'ambassadeur d'Espagne, nous ne cessions d'échanger nos rappeurs !

Si vous me permettez de délirer devant vous encore pendant quelques minutes, je veux vous dire il y avait à Stockholm - depuis que Louis XIV avait eu l'intelligence d'expulser les protestants de notre pays - une église française, la seule depuis 3 siècles avec évidemment un pasteur congolais formidable de drôlerie. Moi qui n'aime pas tellement aller dans les églises, j'y allais spécialement pour écouter ses prêches et pour chanter avec lui. Donc, cette francophonie, elle existe dès lors qu'on veut bien aller la chercher et se regrouper tous ensemble.

Mon expérience de TV5 : je suis français et content d'être français mais si TV5 existe ce n'est pas grâce à la France, mais grâce à la francophonie. TV5 ne serait jamais parvenue à s'imposer sur les réseaux câblés à travers le monde grâce aux Français.

Je garde le souvenir d'une expérience en Chine, il y a dix ans. C'était la fin de ma période TV5. J'étais à Shanghai où aucun des hôtels internationaux ne proposait de chaînes en langue française. J'ai fait le tour de tous les hôtels pour comprendre.

Les directeurs me disaient : « mais c'est extrêmement simple, je prends les statistiques de nos clients, il n'y a que 0,7% de Français. Pourquoi voulez-vous que nous installions TV5 ? »

Alors je répondais « mais attendez, vous avez des Canadiens, et même les Canadiens les plus hostiles « aux maudits québécois », sont très contents d'avoir des programmes canadiens. Il y a aussi les Belges, les Suisses, les Maghrébins et les Africains ! Finalement on arrivait à 8 ou 9% ! On arrivait ainsi au français deuxième des langues !

J'étais, il y a un an, à Shanghai, et avec mon épouse, on a pu constater que TV5 était dans les hôtels de Shanghai... Pas pour les beaux yeux de Paris mais pour le nombre considérable de ceux qui parlent français et qui sont ravis de voir des nouvelles de leur pays par ailleurs.

Est-ce que nous nous sommes assez morfondus ?

Une des choses qui m'a fasciné à Stockholm, c'est ce qui était traduit de la littérature mondiale en suédois. Pas monsieur Houellebecq, pas Saint Germain des Prés et tout ça, car ça n'intéresse absolument personne à travers le monde. A partir du moment où on a compris ça qu'on commence à comprendre le monde.

Chaque lundi, j'invitais un écrivain francophone. Mais j'étais très lâche puisque j'invitais des écrivains qui, en fait, s'exprimaient plutôt en arabe, comme le grand poète Adonis. Il n'empêche que s'il récitait ses poèmes en arabe, il parlait en français. On était là vraiment dans une complémentarité formidable. Vénus Koury Ghata est venue sans cesse, elle intéresse, elle passionne, ses romans en français passent parfaitement bien dans une traduction en suédois. Azouz Begag est le seul écrivain français vivant qui existe, dans l'édition suédoise en version bilingue !

Je voudrais terminer par quelque chose qui va nous morfondre un instant. Il est certain comme vous l'avez dit les uns les autres que le marché des produits culturels au sens le plus large, les programmes de télévision, le cinéma, les livres, etc. c'est un marché totalement dominé. Si je prends le cas du cinéma en Suède, comme dans tous les pays du monde, on trouve des distributeurs, tous Américains qui arrivent avec leur panoplie de film. Les réseaux des salles sont très largement aux mains de cinq ou six grandes compagnies qui dictent leurs lois. Ils ne diffusent évidemment pas les films américains intéressants. Woody Allen, en Suède, on ne le voyait qu'à peine parce que ça n'intéresse pas les distributeurs : ce n'est pas quelqu'un de leur écurie.

Et je ne parle pas des films français, canadiens, africains, ou espagnols, 1% des films à Stockholm !

On ne peut pas arriver à renverser la vapeur si on n'a pas une intervention des pouvoirs publics. En Suède, j'avais obtenu d'avoir un poste d'attaché audiovisuel à l'ambassade. Un garçon très bien, et en deux ans on est passé de cinq films français à 20 films français par an. Bref son salaire a été remboursé en droit d'auteur, cachet, etc, plus de 25 fois indépendamment de la bonne image nécessaire pour la France et pour la francophonie.

On ne peut pas faire l'économie d'un appareil de promotion. La francophonie prend un certain nombre d'initiatives mais mon désespoir est de remarquer simplement que les deux seuls ministres des Affaires étrangères que la France a eu depuis 30 ans, Juppé et Védrine, ont écrit il y a deux ans une lettre commune dans le Monde pour dire mettre en garde contre l'abandon du plus grand réseau culturel à travers le monde avec nos 200 instituts culturels, nos lycées, etc

Heureusement ses pulsions suicidaires au plus haut niveau dans notre pays n'est heureusement pas partagé par beaucoup d'autres peuples francophones.

En 1955, il y avait 3 Instituts français en Suède, à Göteborg, à Malmo et à Stockholm. Aujourd'hui il y en a 0. Lors de mon

dernier déplacement en Suède à propos d'une traduction en suédois d'un de mes romans, pour parler en français, j'ai été reçu par l'institut Roumain. Les Roumains ont compris que c'était essentiel de donner une image d'eux-mêmes notamment à l'intérieur de l'Europe. Ils ont compris que c'était la moindre des choses que de se présenter à la Suède.

Donc je vous en supplie, et là c'est le seul point sur lequel il faut se morfondre, il faut hurler au gouvernement français pour qu'il comprenne que non seulement c'est rentable, mais qu'en plus c'est une chose fondamentale non seulement pour la francophonie mais pour le monde : il y a une certaine façon de vivre, de créer, de sentir le monde qui n'est pas meilleure que celle des américains, des chinois mais qui est différente. Comme chaque langue à sa place dans ce monde, chaque langue qui meurt est une tragédie.



Charles Zorgbibe
Le Recteur Charles Zorgbibe
Vice-Président Délégué

Nous appelons à la tribune Monsieur Selim Jahel qui s'exprime ici au nom de cet autre combattant de la francophonie qu'est le Liban. Selim Jahel a été magistrat, professeur de droit, ministre, conseiller spécial de Béchir Gemayel, celui qui nous apparaissait comme un Bonaparte de l'Orient en quelque sorte. Selim Jahel est évidemment comme beaucoup de libanais un homme pont entre la France et l'Orient, entre la France et l'Orient-arabe, il a enseigné à Paris Assas. J'ai personnellement lu deux textes de lui d'une grande clarté, d'une part sur les droits fondamentaux en pays arabo-musulman et d'autre part sur « droit des affaires et religion » où il citait à mon grand plaisir longuement Jean Carbonnier ce merveilleux sociologue du droit, la langue si claire qui m'a également beaucoup marqué dans mes études

Le français, langue universelle



Sélim Jahel – Ancien Ministre - Liban

Merci monsieur le Président, Messieurs, Mesdames,

Le français est une langue universelle, disait le Perse Selim Aboun, jésuite libanais ancien lecteur de l'université Saint Joseph de Beyrouth apparenté à Madame Hawari d'ailleurs, et auteur d'un ouvrage intitulé « le bilinguisme arabo-français au Liban ».

L'universalité ne sert pas dans la pratique de la langue française par tous les peuples de la terre, c'est trop espérer. Elle est dans le rayonnement partout dans le monde, dans les valeurs culturelles qu'elle porte et qui bien souvent servent de véhicules à son implantation dans bien des pays.

Ainsi en est-il du système juridique français, fruit d'une longue gestation qui remonte au droit romain, passant par les coutumes et les traditions de l'ancien droit enrichi des idées libérales du siècle des lumières et de la révolution française auxquels vont s'ajouter, les codes Napoléon, qui ne tarderont pas à être adoptés, imités, suivis dans les 5 continents, en

Europe, en Amérique, en Afrique, au Canada, en Louisiane, au Japon. Son influence persiste jusqu'à nos jours. L'expansion du code civil français dans le monde a entraîné celles de toutes les autres matières juridiques, procédures, droit commercial, droit administratif, droit pénal. Dans tous ces aspects le droit français va également se répandre dans les pays du monde arabe. Comment cela a pu se produire? De quelle manière? Jusqu'à quel point a eu lieu la pénétration du droit français dans les pays du monde arabe ? C'est ce que je me propose de vous exposer.

Il est frappant ici de voir, que les Anglais qui ont longtemps dominé la plupart des pays du moyen orient de l'Égypte au Golfe persique en passant par la Jordanie et l'Irak ont laissé le champ du juridique complètement en friche dans ces pays. Peut-être jugeait-on que ces pays étaient inaptes à recevoir la Common Law, système à l'usage exclusif et secret d'un peuple insulaire ! Aussitôt les Anglais partis, tous ces pays s'orientèrent vers le droit de type français. Cela avait déjà commencé du temps des ottomans, car c'est une véritable révolution culturelle qu'opéra l'empire Ottoman, en se dotant dès le milieu du 19^{ème} siècle, d'une série de codes régissant un certain nombre de matières, tous empruntés au droit français : commerces, terrestres et maritime, code pénal, code de procédure pénale, code de procédure civile etc.

Jusque-là, le monde musulman ne connaissait que la Sharia, loi de dieu, et on ne pouvait concevoir l'idée de lois établies par les hommes, par une instance étatique ou non étatique. D'ailleurs l'empire ottoman se gardait bien de parler de lois. Tous ces codes que j'ai cités étaient présentés sous forme de règlements, car il n'y a de loi que celle de la Sharia, qui continue toujours d'occuper une place prépondérante dans l'ordre juridique des pays arabo-musulmans. Elle est dite, partout, source première du droit. Elle dirige le droit de la famille des successions et un certain nombre des aspects de la vie sociale.

Droit des contrats, droit commercial, droit pénal, procédure, droit fiscal, droit public, toutes ces matières n'ont pas été traitées directement par les régisseurs de l'Islam et ils s'en échappent largement. C'est là que les peuples arabes vont se tourner vers le droit français grâce à l'Égypte et à ses juristes égyptiens et grâce à des juristes libanais. Toutes ces matières vont s'imprégner, dans les pays arabes, de droit français.

Cela à commencer dès la fin du 19^{ème} siècle dans l'Égypte des khédives. Pour marquer leur autonomie par rapport à l'empire ottoman et se rapprocher de l'Europe, les khédives qui gouvernaient alors l'Égypte promulguèrent deux codes, l'un en 1875 destiné aux tribunaux mixtes, l'autre en 1883 par les tribunaux nationaux. Ils sont tous les deux, la reproduction presque intégrale du code civil français, à l'exclusion des matières de statuts personnels, droits de la famille, des successions et du testament restés soumis à la charia.

Ces deux codes seront remplacés en 1948 par un code civil unique, de facture moderne, rédigé par un grand juriste égyptien Abderrazak Sanhoury qui a fait ses études à Lyon et par un professeur lyonnais Edouard Lambert, fondateur du droit comparé. Ce code rédigé simultanément en français et en arabe sera reproduit en langue française dans le journal officiel égyptien. Il sera ensuite repris par la Syrie et par la Lybie. Pour la petite histoire, on raconte qu'il y avait en Syrie un dictateur qui voulait faire un code civil dans les meilleurs délais. Il réunit ses juristes et leur dit « je veux un code civil dans une semaine ». Comment trouver un code civil dans une semaine, eh bien quelqu'un a réfléchi et s'est rendu compte que le code égyptien venait de sortir. Ils ont donc pris le code égyptien, l'ont présenté au dictateur qui l'a signé. C'est comme ça que le code égyptien se trouverait être le code syrien aujourd'hui. Ce même code égyptien va largement inspirer le code irakien rédigé par Abderrazak Sanhoury et aussi que le code koweïtien. Vous voyez comment le droit français s'est inséré en Irak et au Koweït, et, même si on ne l'imagine à pas de prime abord, à d'autres pays comme la Jordanie, les Emirats arabes Unies, qui se sont dotés de codes par la suite, inspirés largement du code égyptien.

Voilà ce que dit Abderrazak Sanhoury de cette codification égyptienne : « cette nouvelle codification égyptienne a maintenu le système latin comme sa base même », toutefois ajoutait-il, « le système latin qu'elle a maintenu n'est pas le système tel qu'il était au moment de la rédaction du code civil français au début du 19^{ème} siècle par les tribunaux égyptiens et français ». Le codificateur irakien reconnaît à son tour l'influence du droit français sur son code de 1951 en faisant observer dans le titre préliminaire qu'un certain nombre des dispositions de ce code sont inspirés du droit ottoman et ainsi indirectement, ajoute-t-il du droit français.

Je n'ai pas parlé du Liban, pays francophone par excellence, dont le code des obligations et des contrats a été rédigé par Louis Josserand en langue française et traduit par la suite en arabe. Au Liban aujourd'hui encore, il est rare de trouver un texte de loi sans racines françaises. La doctrine et la jurisprudence des tribunaux français sont également considérés comme sources du droit libanais, et il est rare de trouver un jugement rendu par des magistrats ou un article de juriste qui ne se réfèrent pas à une doctrine ou à une jurisprudence françaises.

On est aussi surtout frappé par le fait que les systèmes juridictionnels de tous ces pays - organisation des tribunaux, les procédures civile et pénale - sont la reproduction exacte du système français. On retrouve ainsi partout des cours de cassation qui fonctionnent suivant le modèle de la cour de cassation française statuant strictement en droit. Certains pays ont découvert chez eux l'avocat au conseil. Qu'est-ce que l'avocat au conseil ? C'est une institution française

traditionnelle et qui remonte à l'ancien régime, et qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Face à la cour de cassation, on trouve le conseil d'Etat chargé du contentieux administratif, institution typiquement française (et que les juristes anglais nous envient). Ce système juridictionnel toujours en place aujourd'hui dans les pays arabes constitue à mon avis, l'assise fondamentale de l'influence persistante du droit français dans ces pays. On retrouve une cour de cassation en Arabie saoudite alors même que ce pays reste fondamentalement ancré dans la sharia. Pour autant on aurait tort de considérer l'Arabie saoudite comme un pays culturellement éloignée de la France et du système juridique français. En fait à côté de la sharia, tous les règlements établis par le pouvoir pour régir des matières comme le commerce, l'industrie, la banque, le transport, le droit pénal des affaires, la sécurité sociale etc. sont inspirés directement du droit français. En Arabie saoudite, un texte comme celui du droit des sociétés qui a été littéralement traduit de textes français. Même chose à Oman où la traduction du français en arabe a été réalisée par un juriste libanais. J'ai eu le privilège de visiter il y a quelques années l'université de Riad en Arabie saoudite et je me suis dirigé directement vers la section juridique et qu'elle ne fut ma surprise de voir qu'à côté de quelques livres arabes, celle-ci était tapissée de livres français à tel enseigne que j'aurais pu me croire dans la salle de lecture de l'université d'Assas.

Là le directeur de l'école juridique, qui a fait ses études en France, m'a mis en contact avec d'autres professeurs qui tous ont fait leur études en France, ravis d'avoir l'occasion de venir

parler en français avec moi.

La langue française a été véhiculée ici par le droit et d'une manière générale, la réception du droit français dans les pays arabes n'a pas été une simple réception matérielle des textes et des principes. Elle a été accentuée et a eu des conséquences naturelles par l'effet de son mode d'application pratique, mais aussi par la formation juridique des hommes chargés de l'appliquer, par la méthode de raisonnement acquise dans les écoles universitaires françaises. Tout cela a fait que la langue française s'est installée dans ces pays du monde arabe, contrairement à ce qu'on peut imaginer.

Comment expliquer cette expansion de la culture juridique française à des pays qui n'avaient jamais eu de liens politique ou culturel avec la France. Je laisse la réponse à un grand juriste suisse, propos recueilli par mon collègue Yves Loquet : « de même que l'architecture de Versailles a été imitée par les architectes européens pendant deux siècles, de même votre code civil est devenue le patrimoine des juristes consultes de l'Europe et du monde. Votre code civil a jeté dans le monde - et cela suffit à expliquer son rayonnement - trois ou quatre principes nouveaux qui semblent devoir, toujours d'avantage, imprégner toutes les législations. Vous avez proclamé l'égalité absolue devant la loi, vous avez proclamé l'indépendance absolue de la législation civile vis à vis des diverses confessions religieuses, Enfin vous avez prouvé, par votre exemple, que le principe un seul droit pour un même peuple est, non seulement, un idéal désirable mais une réalité utile et féconde ». Je vous remercie.





Le Recteur Charles Zorghibe
Vice-Président Délégué

Merci très vivement au ministre Selim Jahel pour son passionnant exposé qui nous a donné les bases d'un discours sur l'universalité du droit français. Nous avons organisé en 1986 la première conférence des doyens des facultés de droits d'expression française et nous avons ressenti à ce moment là l'universalité du droit français avec parfois quelques petits incidents « comiques ». Je pense au doyen de la faculté de droit du Bénin qui avait lancé un appel pour recevoir des manuels français antérieurs à 1960, pour la faculté de droit du Bénin, parce que depuis l'indépendance, leur droit était figé. Les récentes éditions de manuels de droit ne leur convenaient plus.

Ce vous avez dit de l'Arabie saoudite, je l'ai constaté aussi au Koweït où tous les professeurs de la fac de droit étaient francophones, et la bibliothèque d'expression française.

Nous allons poursuivre nos travaux et nous nous sentons très coupables parce que nous n'avons pas respecté la parité ... L'Alliance francophone devrait modifier ses pratiques, sinon elle va risquer de graves sanctions, comme les partis politiques !



Jean R.Th. Guion
Président International

Cher Charles, je te signale que le bureau de l'Alliance Francophone est composé de 50% de femmes et de 50% d'hommes.



Le Recteur Charles Zorghibe
Vice-Président Délégué

C'est vrai et le bureau est submergé de femmes !

Il y a une sorte de parité dialectique, entre la rareté des femmes parmi les intervenants et leur présence massive au bureau. Je vais donc convier Françoise Thibaut, pas seulement, pour cette raison évidemment, mais pour le fond du discours qu'elle va prononcer.

Françoise Thibaut je l'ai connue dans une autre vie, car elle a été mon assistante, il ya très longtemps, lorsque j'étais à Paris Sud. J'ai eu, au début, des rapports difficiles avec elle, parce qu'elle a des idées très arrêtées, très arrêtées. Elle était le chef assistant, diffusait son message pour les séminaires, et n'avait pas la même doctrine que moi. Je ne savais quelle doctrine serait reçue par les étudiants. J'étais très inquiet. Après ça s'est amélioré.



Françoise Thibaut

Oui ça s'est arrangé et je vous ai pardonné car vous m'invitez à déjeuner au petit zinc rue de Bussy. On parlait de tout sauf de droit et j'ai de notre collaboration universitaire un souvenir à la fois érotique et chaleureux !



Le Recteur Charles Zorghibe
Vice-Président Délégué

Puis je l'ai perdue de vue quand elle est devenue professeur de droit public à Poitiers, grande spécialiste de droit de l'environnement, des médias, etc. Elle est un des rares universitaires français à enseigner en anglais - nul n'est parfait - à l'université d'Adélaïde en Australie. C'est une globe trotteuse et si nous sommes de nombreux globe trotteurs à l'Alliance Francophone, je crois qu'elle est l'un des rares Français à être allé sur l'îlot Pitcairn, 72 habitants En plein milieu du Pacifique, les descendants des survivants du Bounty, 4 familles !

Je pense que, du fait de son expérience, Françoise Thibault a certainement toute une série de novations à nous proposer.

La francophonie, à la fois imaginaire et réalité



Françoise Thibaut – Professeur de Droit Public – Spécialiste du droit de l’environnement et des médias - Professeur à l’Université d’Adélaïde en Australie.

Vous en dites trop Charles ! Je suis très honorée d’avoir été conviée parmi vous et ma présence étant improvisée, j’ai l’impression d’être Blandine parmi les lions. Mais si c’est un lion francophone africain qui me dévore, je mourrai contente. Néanmoins j’ai un message à vous délivrer.

Dans un nombre incroyable d’endroits sur la planète, le français, la francophonie et la version française francophone du monde sont infiniment appréciés et désirés. C’est ce désir de quelque chose de différent de l’américanisme mécanique qui fait la richesse de l’avenir de la francophonie.

La francophonie est à la fois un imaginaire et une réalité. Pour l’imaginaire c’est une sorte d’utopie dominante qui nous fait croire à un Charlemagne ou à un Bonaparte du français mondial. Napoléon Bonaparte a quand même été le premier créateur d’une Europe unie (dans un contexte particulier mais c’était la vraie première tentative juridique et militaire). Donc cette francophonie sort de cet imaginaire historique et donne lieu le plus souvent à des manifestations snobinardes et creuses aux résultats d’une accablante vacuité.

Dans bien des esprits, la francophonie se réduit au langage, à la littérature, un peu au théâtre et à l’Afrique, point final.

Je pense qu’il est bon d’évacuer ces 2 aprioris.

Penchons nous donc vers la réalité. La francophonie est belge, libanaise comme on vient d’en avoir un éblouissant discours, québécoise, luxembourgeoise, suisse, polynésienne, polonaise, roumaine, antillaise, brésilienne, elle est à Auckland, elle est au Cap, à Durban, elle est en Australie, à Londres ou vivent 600 000 Français, elle est à Singapour (j’y vis 4 mois par an au milieu de 90 000 Français), elle est également au Chili, à Panama (8 000 Français) où le mythe Ferdinand de Lesseps vit toujours dans notre jolie ambassade peinte en bleu et blanc !

La francophonie vit dans le formel et l’informel. C’est ça qui est intéressant. Elle a d’abord un statut juridique comme savent le fabriquer les Français, et elle vit à travers des structures et des institutions qui diffusent et entretiennent la touche française dans toutes sortes de domaines et d’activités.

La France n’a pas su bâtir un système informel du type « commonwealth » qui, je pense, repose avant tout sur de solides intérêts financiers, bancaires, commerciaux.

Là est peut-être le problème : il manque à la francophone cette assise massive économique car l’état Français barbote

dans le juridisme, la littérature, et oublie très souvent de « se vendre ». C'est probablement une grande faiblesse dans notre monde qui naît, et mercantile souvent !

La culture et la démocratie reposent sur l'intérêt économique, c'est une loi incontournable. La France ne s'est exportée que tardivement, parce que son sol est riche et que beaucoup de Français ne sont jamais allés bien loin, sans ressentir l'envie de sortir de France. Elle a été, au surplus, un colonisateur souvent maladroit et surtout un décolonisateur poussif et très imprévoyant. De l'abandon pur et simple, aux guerres, le contentieux est resté très lourd longtemps et heureusement nous passons à d'autres générations qui n'ont pas vécu ces périodes tragiques. Cette image très négative s'efface peu à peu. Heureusement le temps passe et avec lui sinon l'oubli du moins l'apaisement.

La francophonie est aussi une façon d'imaginer le monde, un angle de vue décalé, un mode de vie, un prudent repli intellectuel et moral face à l'obsession de la croissance à n'importe quel prix humain. Un de mes vieux amis australiens, grand professeur du droit de l'environnement dans son pays et dans tout le bassin pacifique, Adrian Bradbewe de l'université de Melbourne, adore la France. Il y vient très régulièrement. Un jour ? je lui disais : « mais Adrian, pourquoi aimez-vous autant la France ? » Il s'est mis à rire et m'a dit : « parce que vous êtes la nation qui résiste le mieux à l'américanisation systématique ». Il y a là une vérité profonde.

Je vis plus de la moitié de l'année depuis longtemps en zone pacifique c'est-à-dire sur tout le bassin de l'océan pacifique qui comprend également, l'ouest des Etats-Unis et l'ouest du Canada, donc des territoires anglo-saxons mais où la francophonie est très vivante.

Les fêtes françaises des Alliances françaises y sont des manifestations très suivies, très aimées et où la francophonie est prise dans sa plus vaste largeur, non seulement dans la langue, la littérature, le théâtre mais aussi dans la gastronomie, les vins, le folklore, la couture, le cinéma, les médias, la télévision, etc. Ces fêtes françaises, partout dans le monde, sont des outils extraordinaires de diffusion de la culture française. En vivant à l'étranger, je me suis aperçue que, dans beaucoup d'institutions, le français qui n'y est plus langue diplomatique et souvent restée la seconde langue diplomatique obligatoire. Elle n'est plus la langue la plus parlée mais la langue chic de la moyenne bourgeoisie. Or c'est la moyenne bourgeoisie qui fait l'économie et la démocratie dans les pays. Cette moyenne bourgeoisie envoie systématiquement ses enfants apprendre le français. La dernière fois que j'ai entendu une bonne version du Malade Imaginaire c'était celle donnée par une classe de théâtre français de l'université d'Adélaïde ! Donc il y a là un creuset, un réseau extraordinaire de francophonie diffuse.

Et puis il y a des activités qu'on a tendance à oublier : le cinématographe non seulement français mais de culture française. Le cinéma français et francophone, les films africains, de plus en plus rares faute de financement, la merveilleuse production de la communauté francophone de Belgique, avec des films marginaux transversaux, bizarres qu'on ne sait pas produire ailleurs parce que les belges sont extraordinairement culottés dans le domaine de l'innovation mentale, la production québécoise, remarquable souvent aussi bien pour la télévisions que pour le grand écran, toutes ces productions sont montrées sur le pourtour pacifique et vous n'imaginez pas l'avidité des Australiens, des Singapouriens, des Indonésiens, des Japonais !

2012 a été une grande année de films francophones, d'abord avec « Intouchables », vu par 62 millions de spectateurs, dont plus de la moitié à l'étranger et qui a rapporté 8 fois son coût. La petite maison de production qui a produit « Intouchables », va pouvoir continuer à produire des films tellement français, ce cinéma qui tripatouille les états d'âmes, qui s'inquiète des amants malheureux, qui parle aux femmes, qui raconte des histoires d'enfants (que les américains sont incapables de fabriquer car ce n'est pas dans leur mentalité). On a la chance d'avoir ce cinéma intimiste, bizarre, où Nathalie Baye pleure sur un pont, où Juliette Binoche s'inquiète de la santé de son amoureux et où Vanessa Paradis flirte avec on sait qui ! Le deuxième grand succès c'est évidemment « the Artist », film muet en hommage à Méliès.

Certes nous sommes écrabouillées par la production nord américaine, mais 80% des musiques des films américains, depuis Michel Legrand ou Maurice Jarre sont composées par des musiciens français. Actuellement 2 garçons dominent le marché de la musique de film à Hollywood : Jean-Louis Petit et Gabriel Yared avec des musiques que tout le monde écoute, musiques que l'on retrouve aussi dans des publicités. La présence de la musique française de films de la musique est partout.

En fait, nous inondons ces « pauvres américains » de gouttes de francophonie dont ils ne se remettent jamais.

Il y a également les technologies des médias, notamment les images en 3D. Nous avons 3 ou 4 laboratoires qui fabriquent ces images et dans le film Prometeus de Ridley Scot, les 5 premières minutes ont été fabriquées à Lyon, par un labo 3D internationalement reconnu pour sa touche élégante.

J'enfonce le clou encore plus. Le jazz français notamment à travers le jazz manouche est universellement connu. Il y a en Australie ou à Singapour des festivals de jazz français, et je connais des Chinois de Shanghai qui prennent leurs vacances au moment du festival de jazz de Marciac où le monde entier se rassemble à la fin du mois d'août.

Il y a le sport qu'on oublie souvent dans la francophonie, le football à la française (rire) et puis le plus grand spectacle

du monde en France, le Tour de France que le monde entier regarde.

Quand je débarque dans un aéroport où que ce soit au monde, fin juillet, quel n'est pas mon étonnement de voir sur des écrans géants la Lozère ou le Pas-de-Calais avec ces pauvres gars qui arrêtent pas de pédaler et les gens béats. Le Tour de France est le plus beau visuel publicitaire de la beauté de la France.

Il y a la mode, notamment la mode africaine d'une richesse extraordinaire, il y a toutes sortes de choses à exploiter ou à recommencer à exploiter.

Donc il y a là des creusets à explorer, à exploiter, à utiliser par vous qui restez bloqués dans des aprioris.

Pour terminer, la francophonie est avant tout un mode de vie, un mode de pensée, une morale, un mode éthique. Cela ne se limite pas à une expression, ça s'introduit dans les individus et il faut commencer jeune.

C'est pour cela que je me révolte devant le saccage que nos ministères des Affaires étrangères font des départements censés entretenir les lycées, les écoles, les bibliothèques. Quand j'habitais le Brésil dans les années 70, il y avait 3

librairies françaises à Rio, il n'y en a plus une seule. Les instituts français se sont volatilisés avec le français et, plus que le français, la francophonie !

Les communautés francophones sont trop timides, face à l'hyper domination américano-anglaise et ce globish - qui n'est même pas de l'anglais - en présentant un mode vie illusoire, violent, brutal, uniquement centré sur le bénéfice financier ce qui n'a été vrai, finalement, que pendant une très brève période, fin des années 40 - début des années 50.

Il faut passer à autre chose. Les francophones doivent être osés, nous avons été trop timides. La communauté francophone ne sait pas se vendre, elle est beaucoup trop modeste, elle a tort de se croire battue à plate couture par Mickey, alors que nous avons l'astucieux Milou !

La dernière chose que j'aimerais dire, est que je m'inscris en faux face à ce qu'a dit notre cher ami Guion. Je pense qu'il ne faut plus raisonner en Nord-Sud, c'est périmé. Il faut raisonner en bassins, le bassin pacifique, le bassin indien, le bassin atlantique. De cette manière vous avez des conférences au lieu d'avoir de barres parallèles. Ces circonférences, cette notion de bassins, sont beaucoup plus riches et ont beaucoup plus d'avenir que la vision Nord-Sud, vision post coloniale.



Jean R. Th. Guion
Président International

Chère Françoise, l'Alliance Francophone implantée dans 108 pays, a vraiment cette notion de globalité, mais le sujet de notre Assemblée générale c'est la coopération Sud-Sud, c'est la raison pour laquelle j'ai évoqué l'absence du Nord et ses problèmes face au Sud qui émerge alors que nous, nous sommes en train de couler. Je voudrais ajouter 2 choses. Vous avez évoqué, tout à l'heure, le cinéma. Avec la permission du Président Kaboré du Burkina Faso, et de Dominique Besnehard, je voudrais évoquer le rôle fondamental du FESPACO (à Ouagadougou) et du seul festival de films francophones en France, le Festival d'Angoulême, pour la promotion de la francophonie au sein du cinéma.

Venez à Ouagadougou, vous y constaterez la riche créativité du cinéma africain...

Quant au merveilleux festival de notre ami Dominique Besnehard – il peut en témoigner - l'Alliance Francophone essaie d'y promouvoir l'Afrique. Ce festival fantastique met en valeur les talents, les jeunes talents francophones, et donne une place de choix au cinéma d'Afrique !



Le Recteur Charles Zorgbibe
Vice-Président Délégué

Merci à Françoise Thibault pour ses analyses et son témoignage. Vos allusions à Napoléon unificateur de l'Europe ont immédiatement provoqué une grave crise interne, au sein de l'Alliance Francophone Espagne et il va falloir maintenant déployer toute la diplomatie la plus traditionnelle, pour renouer avec cette importante délégation, ici présente, et que je salue !

Nous allons maintenant passer à la coopération Sud-Sud. Nous avons deux orateurs, deux professeurs à Paris 5 René Descartes. J'appelle Pascal Chaigneau

Renforcement de la coopération Amérique latine / Afrique.



Pascal Chaigneau – Avocat – Professeur à Paris 5
René Descartes – Doyen du Centre d'Etudes
Diplomatiques et Stratégiques de Paris

Monsieur le Président, Messieurs les présidents, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Après que l'on ait parlé de bassin, je vais essayer dans la vision des difficultés du Nord qu'a évoqué notre président international Jean Guion, et pour essayer d'en rapprocher sur cette carte deux continents avec ce bassin du Sud entre une Amérique latine et une Afrique qui se rendent compte qu'elles peuvent se rapprocher, essayer de réfléchir en 10 minutes.

Je vous promets mon cher Président que je tiendrai ce délai. Sir Winston Churchill avait l'habitude de dire « l'essentiel de nos problèmes sont le résultat des idées que nous avons trouvées hier géniales ». Les États-Unis, au sein du monde américain, avaient hier cette posture intellectuelle d'arrogance qui consistait à dire *to a new American Century*.

Aujourd'hui leur grande thématique, consiste à se demander si l'on n'évolue pas vers un monde post américain. Ce prétendu déclinisme est aussi excessif, que l'était hier l'arrogance comme paradigme. En attendant, ce qui est certain, c'est que nous avons une Europe qui est malade, que nous avons une Amérique qui repart de façon faible dans sa partie septentrionale, et que l'Asie n'est pas en aussi bonne santé que cela tant il est vrai que dans le bassin pacifique, nous avons un Japon qui vieillit en même temps qu'il est en déflation chronique, qui change de premier ministre tous les huit mois, et que nous avons une Inde qui est à peu près, soyons polis, dans la situation d'un paquebot qui aurait calé. Tant il est vrai que si je regarde les chiffres du premier trimestre de 2012, la progression industrielle de l'Inde c'est à peu près 0.1. Donc, avant de penser que toute l'Asie du Sud-Ouest est aussi dynamique que l'Asie de l'Est, soyons d'une vigilance attentive.

Alors dans des conditions comme celles là, tout le monde regarde vers cette dynamique Sud-Sud, cette complémentarité des Sud, qu'évoquait tout à l'heure notre ami Jean Guion. En fait, la coopération intra inter régionale et internationale est essentiellement la dynamique des Asies (Chine sur ASEANE 3 plus, Chine vis-à-vis de la coopération avec New Delhi).

En réalité, je centrerai sur (puisque'il me reste 6 minutes) ma préoccupation sur notre chère Afrique.

Il est vrai que tout le monde est aujourd'hui fasciné sur la relation Chine-Afrique.

Il est certain que si nous avions 85 000 Chinois sur le terrain africain il ya 10 ans contre un million aujourd'hui, si nous constatons que la Chine s'est arrogé un poste de médiation dans la crise entre Jouba et Khartoum, si nous constatons qu'aujourd'hui la Chine prépare des futurs casques bleus pour les opérations de projections de forces de l'ONU en Afrique, nous voyons qu'il y a une appétence, une volonté de puissance chinoise en Afrique. L'Inde est aussi très présente. Le sommet de Moumbai l'a démontré, la Turquie qui prétend qu'elle est au Sud alors qu'elle est au Nord, et qui se vit dans un rêve européen bien qu'elle ait 95% de sa superficie en Anatolie.

La Turquie à une politique africaine omniprésente, elle veut être le médiateur de la Somalie avec les Shebabs, elle organise le sommet Turquie-Afrique, et la Turquie qui avait huit ambassades il y a cinq ans en Afrique, en a 32 sur les 53 de l'Union Africaine. Néanmoins, on oublie la relation

émergente entre l'Amérique latine et l'Afrique. Si vous prenez un pays comme le Brésil, le Brésil a multiplié par huit ses flux commerciaux et ses flux d'investissements directs étrangers vers l'Afrique au cours de ces 6 dernières années, alors on s'est dit que c'était le rêve conjoncturel d'Ignacio Lulla Da Silva. En réalité, Madame Dilma Rousseff est actuellement en train de préparer le forum Brésil-Afrique, et nous voyons qu'il y a là une véritable volonté globale, non seulement la lusophonie prévaut, puisque vous avez un pays (le Brésil) qui a été le premier supplétif économique du Portugal.

Si la dette portugaise aujourd'hui est un peu moins lourde, c'est parce que 60% des bons du trésor du Portugal ont été achetés par les Brésiliens ; retour de l'histoire. Mais cette lusophonie (dont vous constatez que Brasilia est non Lisbonne) se trouve au cœur, a irrigué vers l'économie vers le commercial, le modèle que veut donner le Brésil à l'Afrique ; c'est le modèle du « devenez comme nous sommes », alors avec toutes les limites que l'on peut évoquer, le deuxième État noir de la planète après le Nigeria c'est l'État fédéré de Bahia au Nordeste do Brazil et vous avez cette volonté de coopération. Regardez notre phénomène énergétique, regardez notre latinophonie. Nous sommes dans une logique naturelle de coopération non seulement nous sommes Atlantique sud- Atlantique Sud mais en plus nous avons des préoccupations en commun. Dans cette volonté de coopération globale, ce que le Brésil propose aujourd'hui à l'Afrique est sous estimé et inclut pourtant une coopération diplomatique et militaire. En outre, le Brésil va devenir le 6^{ème} acteur pétrolier dans le monde (le 5^{ème} étant le Canada) maintenant, vous aurez sur ce pétrole de haute mer, une volonté de coopération avec l'Afrique

Où en est notre Amérique latine qui est la centralité en termes de bassin chers de collègues de population de la latinité ? Ce n'est qu'une partie physique de la latinité, mais c'est sa

masse démographique, et bien sous l'égide de mon ami l'ambassadeur José Luis Di Senta Ballester, je soulignerai que cette Amérique latine va bien.

Au cours des douze années écoulées elle a éradiqué la guerre car très sincèrement la crise colombienne est aujourd'hui un épiphénomène qui s'essouffle. Quel le continent qui en une décennie est passé d'un système où les régimes politiques étaient majoritairement autocratiques ? Vous eussiez fait, il y a 10 ans, la carte des régimes politiques en Amérique latine, vous eussiez trouvé 60% de présidents de la République autoproclamés. Aujourd'hui ils sont tous présidents « constitutionnel de la republica » et la différence est qu'ils sont arrivés par les urnes et non par les armes. Dans le même temps, le continent latino-américain a éradiqué les crises monétaires alors que l'Europe, elle, est confrontée à la crise de la dette.

L'Amérique latine regarde avec les yeux de Chimène pour Rodrigue l'Asie qui est devenue son premier partenaire.

Quant à l'Afrique, elle place l'Amérique latine dans une volonté de coopération transversale. Vous trouvez là cette latinité que nous évoquons ce matin.

Alors bien évidemment nous n'ignorons pas qu'il y a des difficultés de l'Organisation de l'Union latine.

Il n'en demeure pas moins qu'il y a un thème de réflexion réel.

Je remercie du fond du cœur notre président international et notre vice président de l'avoir invité dans nos débats. Cela était souhaitable. Je sais bien qu'Alexis de Tocqueville conclut le Tome 2 de ses mémoires en disant : « ce n'est pas parce qu'une chose est souhaitable qu'elle est possible ».

Je pense que la situation géoéconomique et géopolitique actuelle rend néanmoins possible ce phénomène éminemment souhaitable qu'est le renforcement de la coopération entre l'Amérique latine et l'Afrique.



Le Recteur Charles Zorghibe
Vice-Président Délégué

Merci à Pascal Chaigneau pour ce tour d'horizon panoramique, qui nous a fait passer insensiblement et sans douleur la frontière entre nos 2 thèmes. Finalement il voulait participer au thème 1 et il a traité du thème 2. Je le remercie en particulier d'avoir mis l'accent sur la nouvelle politique africaine du Brésil, qui est certainement un des événements fondamentaux dans l'attitude de ce qu'on appelle les pays émergents vis à vis du continent africain.

Le professeur Guy Feuer, Professeur honoraire à l'Université Paris-Descartes, l'homme clef en matière de coopération dans notre Pays, a accepté de présenter un texte écrit que nous retrouvons dans nos travaux. Je le remercie.



S.E. LU
Ambassadeur de la République
de Chine (Taïwan)



S.E. BOUTROS ASSAKER
Ambassadeur du Liban et de la
Ligue Arabe



PIERRE SÉBAOUN
Président du Variety Club de France
Soleil d'Enfance



BRIGITTE GIRARDIN
Ancien ministre de la
Coopération



S.A. CARMEN ULLOA Y SUELVES
Présidente d'Honneur
de l'Alliance Francophone Espagne



**BALDOMERO RODILES
SAN MIGUEL PARDO**
Doyen du Corps Consulaire (Espagne)



CHARLES JOSSELIN
Ancien ministre de la
Coopération



ERIC AMIENS
Clubs RFI
Partenaire du Prix Stéphane Hessel



JEAN-JACQUES PEYRAUD
Créateur du site de l'Alliance
Francophone



**S.E. CRISTINA NICETA VELITA
ARROYO DE LABOUREIX**
Ambassadeur du Pérou



MARIE DOMINIQUE BLOHORN
Présidente de l'Alliance
Francophone Espagne



MAÎTRE SYLVIA COULLET
Présidente de l'Alliance
Francophone Côte d'Ivoire



**S.E. OMAR MESA
GONZALEZ**
Ambassadeur d'Uruguay



**LE RECTEUR
CHARLES ZORGBIBE**
Vice-Président Délégué



S.E. PIERRE PROTAR
Ambassadeur (h) de l'Union
Européenne



PATRICK IMHAUS
Diplomate - Ecrivain
Premier Président de TV5



ROLAND ELUERD
Président de la Biennale
de la Langue Française



**PROFESSEUR
PASCAL CHAIGNEAU**
Doyen du CEDS



**PROFESSEUR
FRANCIS BALLE**
Directeur de l'IREC





DOMINIQUE BESNEHARD
Acteur-Producteur- Délégué Général
du Festival du Film Francophone
d'Angoulême



GISÈLE RUTMAN
Présidente de l'Institut
International de Promotion et
de Prestige (IIPP)



LEÏLA HAWARI
Vice-présidente de l'Alliance
Francophone



MICHEL GRANGER
Artiste Peintre Membre du
Conseil d'Administration



MICHÈLE BARBIER
Présidente du Gala de la Presse
S.G.A. de l'Alliance Francophone



HAKIM OUALIT
Alliance Francophone Maroc



MAÎTRE AREF MOHAMED AREF
Délégué Général de l'Alliance
Francophone Corne de l'Afrique
Membre du Conseil International



MAMA KOUYATÉ
Directrice de l'Orphelinat-Ecole du
Wamdé

OWANTO
Artiste Peintre
Membre du Bureau Espagne



FELIX RAMOS
Producteur Réalisateur Membre du
Conseil d'Administration Espagne



JAMES NOËL
Poète haïtien, pensionnaire
à la Villa Médicis



GUILLAUME BORDIER
Chorégraphe



UNE PARTIE DE L'ASSISTANCE ATTENTIVE



VUE DE LA SALLE



VUE DE LA TRIBUNE

LA COOPÉRATION SUD-SUD



Guy Feuer Professeur Honoraire
à l'Université Paris-Descartes

Parmi les thèmes qui sont abordés aujourd'hui figure l'importante question de la coopération Sud-Sud au sein de la Francophonie. L'appartenance à la même aire culturelle donne en effet à ces relations une incontestable spécificité. Cependant, au-delà de cette spécificité, on doit se rappeler que les pays francophones du Sud se perçoivent autant comme pays du Sud que comme pays francophones. C'est pourquoi on comprendra plus facilement la nature complexe des liens qui les unissent si on se réfère, en même temps qu'aux éléments propres à la Francophonie, aux données générales de la coopération Sud-Sud. C'est pourquoi il nous a paru utile de donner ici quelques indications sommaires sur un phénomène qui a revêtu lui aussi une certaine spécificité sans pour autant cesser d'évoluer.

Pour la clarté de l'exposé, et afin de bien faire saisir le sens des termes et des concepts que recouvrent ces termes, on partira des données les plus élémentaires.

Les relations avec les PED ou entre les PED s'articulent autour d'une notion de base qui les explique et qui en

commande l'organisation : la notion de *coopération*. Le sens de ce terme ici diffère de son sens ordinaire, en ce qu'il comporte une connotation qui lui est spécifique : celle de traitement différencié et plus favorable.

La coopération Nord-Sud est née de la décolonisation et du phénomène que celle-ci a engendré : l'aide au développement. Mais on sait qu'aucun des deux phénomènes n'a recueilli l'unanimité, et c'est de cette contestation de la coopération Nord-Sud qu'est née la coopération Sud-Sud.

En simplifiant, on peut dire que le principe de la coopération Sud-Sud est apparu à la Conférence afro-asiatique de Bandung en 1955. Cette coopération est allée en se développant et en s'enrichissant jusqu'à l'avènement de la mondialisation. A partir de là, elle a connu une évolution extrêmement intéressante, en ce sens qu'elle a gardé son *inspiration initiale* tout en prenant des *contenus nouveaux*.

C'est ce que nous allons voir très rapidement et très schématiquement en examinant d'abord *l'apparition et le développement de la coopération Sud-Sud en période de décolonisation*, puis *la dialectique changement—continuité en phase de mondialisation*.

Quoi qu'il en soit de précédents que nous pouvons négliger, disons que l'apparition en quelque sorte officielle de la notion de coopération Sud-Sud s'est faite à la fameuse Conférence afro-asiatique de Bandung en avril 1955. Date mémorable dans l'histoire des relations internationales, puisque c'est à cette Conférence que le Tiers Monde a pris conscience de lui-même et a commencé à s'organiser.

La Conférence de Bandung a donné à la coopération Sud-Sud un fondement et une coloration idéologiques qu'elle n'a jamais réellement abandonnés. Sur cette base, elle n'a cessé, dans la pratique, de donner naissance à toutes sortes de créations institutionnelles.

Le fondement, tout d'abord.

Je crois que ce fondement est avant tout *psychologique*. Il tient à ce que, d'une part, les pays en développement ont entendu réagir contre l'humiliation et l'exploitation dont ils se sentaient victimes du fait de la colonisation et de ce qu'ils ont appelé le « néo-colonialisme » et, d'autre part, ils estimaient que c'est cette domination occidentale qui était la cause de leur état de sous-développement et que c'est en se regroupant, en s'organisant et en s'unissant qu'ils parviendraient à vaincre leur faiblesse politique et leur dénuement économique. D'où, à Bandung, l'idée de doubler la coopération Nord-Sud par une coopération Sud-Sud et

même chez certains doctrinaires plus radicaux, l'idée de déconnexion totale entre le monde développé et le monde en développement. Cette vue extrême ne l'a pas emporté mais, tout en maintenant une coopération Nord-Sud à laquelle il était hors de question de renoncer, les pays en développement ont déployé d'importants efforts pour engager et amplifier une coopération entre eux.

C'est ce que l'on peut constater lorsque l'on passe du plan des principes à celui des réalisations. Ces réalisations ont connu un incontestable enrichissement dans le domaine institutionnel multilatéral.

Les réalisations

Je rappellerai ici, d'abord, les deux grandes créations qui ont vu le jour à cette époque et qui ont encadré la coopération Sud-Sud à l'échelon global :

Il s'agit en premier lieu du Mouvement des Non-alignés, créé en 1961 à la Conférence de Belgrade. Ce mouvement entendait bien marquer que le Tiers Monde se voulait « tiers » par rapport et à l'Est et à l'Ouest, bien qu'un certain nombre de ses Membres fussent en fait très alignés... Pendant plusieurs années, les Non-alignés se sont cantonnés dans la contestation et la revendication politique. Mais à la conférence de Lusaka, en 1970, ils se sont donné une dimension économique.

En second lieu, je dois signaler le fameux Groupe des 77, créé au moment où se préparait la première CNUCED, et qui a vu se regrouper non seulement les Etats d'Asie, d'Afrique et du monde arabe, mais aussi ceux d'Amérique latine qui sont venus se joindre à eux au sein du « Groupe des 77 ». Ce groupe, qui n'a cessé de s'agrandir et qui a tenu, avant chaque session de la CNUCED, des conférences très importantes, s'est donné pour tâche d'analyser techniquement les problèmes économiques qui se posaient aux pays en développement et de proposer des solutions. Ces propositions ont souvent été entérinées par la CNUCED puis par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ce processus est à l'origine des règles les plus importantes du droit international du développement, tel qu'on l'a conçu à l'époque.

La coopération Sud-Sud a également entendu s'incarner dans des organisations régionales et sous-régionales, plus directement impliquées dans les activités concrètes. C'est surtout en Amérique latine et en Afrique que s'est développé ce type d'organisations, avec des fortunes diverses. Je ne peux évidemment pas les examiner ici, elles sont trop nombreuses et trop diverses. Je dirai simplement qu'on trouvait à la fois des organisations politiques et des organisations économiques et, parmi celles-ci, des organisations de simple coordination sans transferts de souveraineté, ainsi que des organisations de subordination, zones de libre-échange ou amorces de marchés communs, avec transferts partiels de souveraineté.

A ce propos, je ne ferai que deux très brèves remarques. Tout d'abord, quand on examine ces organisations, on est frappé par leur nombre et par la diversité de leurs structures et de leurs pouvoirs, même si elles se ramènent à quelques grands types bien connus. Ensuite, on est obligé d'admettre que dans l'ensemble, elles n'ont pas parfaitement

fonctionné, soit sur le plan politique à cause des exigences de souveraineté, soit sur le plan économique parce qu'elles regroupaient le plus souvent des économies concurrentes et non pas complémentaires, sans parler de la faiblesse intrinsèque de ces économies et de leur dépendance à l'égard des économies développées.

Il faudrait également signaler la création par la CNUCED d'un Système global de préférences entre pays en développement, mais ce système n'a pas jusqu'ici fonctionné très efficacement.

C'est alors qu'est survenue la mondialisation. La mondialisation, appelée, disait-on, à changer la face du monde. La mondialisation, caractérisée par la victoire du libéralisme et de l'économie de marché, et par l'implosion des régimes communistes, de l'idéologie marxiste-léniniste et surtout, ce qui est important pour nous, l'effacement (définitif ou provisoire ???) du tiers-mondisme.

On doit se demander évidemment quel impact peut avoir cette mutation sur la condition des pays du Sud, sur leurs rapports avec les pays du Nord et sur leurs relations entre eux. Je ne peux envisager ici que ce dernier point, compte tenu évidemment des deux autres.

Je partirai de deux constatations très générales : d'abord la grande majorité des pays du monde s'est convertie, moitié par conviction moitié par obligation, à l'économie de marché, sinon à la démocratie et aux droits de l'homme. Il en est résulté une *certaine* homogénéisation sur la base d'une *certaine* liberté. L'autre grande constatation, c'est que dans le cadre de cette libéralisation, le Tiers Monde s'est disloqué encore plus qu'auparavant et on a vu apparaître, entre la catégorie des pays développés et celle des pays sous-développés, deux nouvelles catégories de pays : les pays exportateurs de pétrole et les pays émergents.

On est évidemment conduit à se demander si une évolution aussi considérable a changé la coopération Sud-Sud, et si oui, de quelle manière et dans quelles limites. Pour rester clair, j'examinerai comme tout à l'heure, les fondements et les réalisations de la coopération Sud-Sud. Mais, par rapport à la période précédente, caractérisée par une certaine unité d'inspiration, la période actuelle révèle une sorte de dialectique où le changement, qui ne cesse de s'enfler, le dispute à la continuité, qui s'obstine à perdurer.

Cette dialectique est très frappante dans le domaine doctrinal. Les pays exportateurs de pétrole et les pays émergents s'extrait de plus en plus, quoique de manière différente, de l'ancienne catégorie des pays en

développement. A les considérer objectivement, on est tenté de voir en eux des catégories intermédiaires entre pays développés et pays sous-développés. Mais, outre que dans bien des domaines concrets ces pays demeurent encore sous-développés, ils continuent officiellement à se réclamer – la Russie exceptée – de cette catégorie. Et plus que jamais ils soutiennent l'idée de coopération Sud-Sud. Il y a à cela bien des raisons économiques, que nous verrons dans un instant. Mais je crois que, dans l'esprit de leurs gouvernants comme dans celui de leurs populations, demeurent vivaces l'ancien ressentiment et le désir de revanche du Tiers Monde vis-à-vis de l'Occident (même en Turquie....). Alors que l'Occident traverse une des crises les plus graves de son histoire, ils perçoivent leur réussite comme une réparation, et plus encore. En ce sens, ils continuent de revendiquer leur appartenance au monde du Sud, dont pour l'instant ils entendent ne pas se séparer. Et c'est sur cette base qu'ils situent leur coopération avec ces pays, bien que cette coopération n'ait plus que des ressemblances ténues avec l'ancienne coopération Sud-Sud. En même temps, et c'est là qu'est le paradoxe, et que se laisse deviner une certaine ambiguïté, la CNUCED et les Non-alignés essaient de concilier les exigences de l'économie de marché et l'intérêt du monde en développement, en reconnaissant par exemple l'utilité des investissements privés et la libéralisation des activités économiques. Est-ce à dire que cet élargissement vaut aussi entre partenaires de plus en plus inégaux au sein de la coopération Sud-Sud ?

La dialectique et l'ambiguïté que nous venons de voir en matière doctrinale apparaissent à mon avis de manière beaucoup plus marquée si l'on considère, pour terminer, les activités concrètes menées dans le cadre Sud-Sud.

Que dire d'abord des activités de coopération bilatérale, et avant tout de ce qu'on appelle désormais la « Chinafrique » ? (mais il faudrait parler aussi de l'Inde et du Brésil). Oui, la Chine, à ce qu'on dit, prête sans intérêt aux pays africains. Oui, des armées d'ouvriers chinois construisent des routes et des milliers de logements à des

conditions que jamais l'Occident, même bien intentionné, n'aurait pu consentir aux pays africains. Et les équipements ménagers ? Et les médicaments ? etc... Tout cela se fait au nom de la coopération Sud-Sud et tend fatalement à évincer l'Occident de ses zones d'influence traditionnelles. On aboutit alors à cette observation globale – assez extraordinaire – *selon laquelle la nouvelle coopération Sud-Sud, menée au nom des principes les plus traditionnels, établis depuis Bandung, apparaît de plus en plus semblable à l'ancienne coopération Nord-Sud, coopération néocoloniale, dépourvue cependant de l'aspect culturel et humaniste que lui avaient aussi insufflé les anciennes puissances coloniales, notamment dans l'espace francophone....* On me dit que, dans certains pays, les Chinois ne sont pas très aimés et qu'on commencerait à regretter, sans trop le dire, la présence et l'aide de la France...

Voilà pour le bilatéral. *Quid* alors des organisations régionales Sud-Sud ? En deux mots, elles essaient elles aussi d'harmoniser les pratiques libérales et les nécessités propres du développement. On parle de plus en plus de leur transformation en zones de libre-échange ou en espaces de partenariat, soit entre les Membres, soit avec l'extérieur. Les problèmes ici sont complexes. Ils diffèrent d'une région à l'autre, et il faudrait laisser la parole aux spécialistes. Mais, si on met à part les interventions de l'Union africaine et de la CEDEAO dans les conflits intra-africains, on a l'impression que sur le plan économique, la crise qui frappe l'Europe et les Etats-Unis, et les turbulences du « printemps arabe » ralentissent, pour ne pas dire plus, et la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud qui malgré tout sont interdépendantes.

Alors ? Alors je crois que dans cette triste conjoncture la Francophonie devrait se réveiller. A partir de ses traditions, elle devrait se lancer hardiment, avec tous ses Membres, dans une réflexion courageuse qui irait au fond des choses pour donner au monde actuel ce qui lui manque le plus : ce « supplément d'âme » dont parlait Bergson. Ceci n'est pas très original, mais j'y crois profondément.



Le Recteur Charles Zargbibe
Vice-Président Délégué

Nous allons maintenant appeler Monsieur Pierre Gény, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer

La 3^{ème} francophonie



Pierre Geny Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer

Nous sommes entrés dans ce qu'on peut appeler la 3^{ème} francophonie. Nous sommes sortis d'un mouvement qualifié par certains de post colonial. Je crois que, très clairement, il y a désormais un réel partenariat avec les pays de la francophonie.

Au niveau de notre académie, nous avons réfléchi à ce que nous pouvons faire et apporter à cette 3^{ème} francophonie.

Nous avons une idée qui va être présentée au forum de Québec : mettre en place un dictionnaire du français d'outre-mer avec tous les néologismes qui l'enrichissent et qui montrent, une langue en pleine vie.

Ce projet est très porteur, avant tout développé sur internet, avec des relais identifiés au Sud. La jeunesse va s'approprier ce français de l'outre-mer. C'est une proposition dans le cadre de cette 3^{ème} francophonie, que nous devons vivre, une francophonie qui se construit, pas du passé, pas en contradiction avec l'anglais - le problème n'est pas là. Il nous faut montrer que le français est une langue vivante, et qui, grâce à l'internet, peut être appropriée par la jeunesse : un français du 21^{ème} siècle.

J'ai constaté qu'il y avait un consensus autour de cette idée et l'académie des sciences d'outre-mer aura donc son dictionnaire de la langue française de l'outre-mer. C'est cela que nous pouvons apporter à cette francophonie pour qu'elle soit vivante.



Le Recteur Charles Zorgbibe Vice-Président Délégué

Merci à Pierre Gény que j'ai d'ailleurs oublié de présenter comme spécialiste des questions d'hydrauliques. Il a consacré sa vie à des missions de coopération en Afrique, en Asie, en Chine et au Vietnam. Il a également été longtemps conseiller de Paris, et premier Maire adjoint du 13^{ème} arrondissement.

Nous avons également inscrit parmi nos orateurs notre ami Hacem Ould Lebatt, ancien doyen de la faculté de droit et ancien recteur de l'université de Nouakchott, ancien ambassadeur de Mauritanie à Addis-Abeba et à Capetown, ancien ministre des Affaires étrangères de Mauritanie et Conseiller spécial du secrétaire général de l'OIF

Sur le terrain, nous l'avons récemment élu à la tête du groupe de médiation internationale que nous avons créé au sein du centre de politique internationale de la Sorbonne. Nous comptons sur le dynamisme d'Hacem Ould Lebatt qui nous a laissé un texte percutant sur les médiations en cours sur le continent africain, que nous publierons avec les actes de cette assemblée et sur internet.

Stabilité en Afrique



Hacem Ould Lebatt, Doyen et Recteur honoraire de l'Université de Nouackchott, Diplomate Ancien Ministre des Affaires Etrangères de Mauritanie

Notre combat est celui que nous devons mener pour la stabilité en Afrique. A deux conditions :

L'instauration de systèmes démocratiques (encore faudrait-il inventer des régimes consensuels et éviter l'exclusion des minorités). La démocratie, c'est évidemment la séparation des

pouvoirs et une justice indépendante. D'où la nécessité d'un dialogue national : au Burundi, avec le processus d'Arusha, en République démocratique du Congo qui, malheureusement, reste la proie de diverses souverainetés étrangères.

Toutes les parties doivent prendre part au dialogue et s'accorder sur les structures du suivi. Comment les convaincre qu'elles ont plus à gagner dans le compromis que dans le conflit ?

Le soutien de la communauté internationale - tout en remarquant que les Etats environnants peuvent paradoxalement ne pas être impliqués dans les négociations car parfois trop subjectifs, partageant trop d'intérêts avec certaines des parties au conflit. L'implication des membres permanents du Conseil de Sécurité est, par contre, toujours souhaitable.

Je veux redire ici mon attachement au projet de création d'un groupe de médiation non-gouvernemental, d'un « Sant Egidio » de la Francophonie. La récente mission de Jean Guion et Charles Zorgbibe au Burkina Faso a posé les premières pierres d'une telle création.



Le Recteur Charles Zorgbibe Vice-Président Délégué

Je me permets d'appeler l'ambassadeur José Luis Dicenta, secrétaire général de l'Union Latine. L'Union latine, organisation interétatique originale est chargée de faire fructifier l'héritage culturel du monde latin.

Crise, convictions, enthousiasme

Tout d'abord, j'aimerais remercier l'Alliance Francophone de m'avoir fait l'honneur de me convier et de me donner l'occasion de vous adresser ces quelques mots. Arrivant au terme de mon mandat à la tête du secrétariat général de l'Union latine, j'ai considéré qu'il était de mon devoir de parler de cette organisation internationale fondée en 1954, dont le siège est à Paris et dont les presque 40 Etats membres sont répartis sur 4 continents.

J'aimerai également saisir cette occasion pour remercier le Président Guion et Pascal Chaigneau, de la compréhension et du soutien qu'ils m'ont apporté dans le cadre du projet de nouvelle orientation de l'Union Latine. S'ils l'ont fait c'est qu'ils ont compris les possibilités d'avenir de cet organisme, non seulement en tant que forteresse pour la défense des langues romanes mais aussi en tant que possible forum de



**José Luis Dicenta
Secrétaire Général de l'Union Latine**

dialogues et des compréhensions parmi les différents peuples de culture latine.

Nous recherchions en effet les dialogues et les rapprochements mais nous avons trouvé la Crise avec un « C » majuscule. Pour autant, cette crise n'a entamé ni nos convictions ni notre enthousiasme, à l'heure de mettre en place un processus de réformes au sein de notre Union latine, répondant au pessimisme et au fatalisme de certains dans notre entourage.

En effet cette crise est le produit emblématique du monde globalisé et a graduellement favorisé l'émergence de nouveaux paramètres culturels. Nous sommes entrés dans l'air du présent continu, les nouvelles technologies ont provoqué, d'une part, la contraction de l'espace - le monde est devenu plus petit - et, d'autre part, l'accélération du temps. On fait tout rapidement, les projets ne servent plus à rien, il n'y a que le résultat qui compte. La consommation règne partout, en tant que principe culturel et l'insociabilité comme manière d'être et de vivre.

Nous vivons ainsi dans une société effrayée où tout le monde ressent le besoin d'un soutien qui renforce notre fragilité. La solitude et l'individualisme réaffirment précisément ces désirs d'attention et de garanties susceptibles de nous protéger. Bien entendu nous ne pouvons pas considérer comme immuables la situation actuelle, le sectarisme, les luttes de pouvoir, l'incontestable souveraineté politique de l'argent, le capitalisme de marché devenu une réalité dénuée de sens.

Les traits de la communauté disparaissent peu à peu, alors que la réussite personnelle et le succès social s'imposent comme les seuls critères à l'aune desquels sont jugés les êtres humains. Face à cette réalité schématiquement ébauchée, il nous reste la culture, la communication, le dialogue comme autant de valeurs essentielles pour revigorer et insuffler de l'énergie au mouvement social et pour réimplanter une politique de l'espoir.

Or la culture est, hélas, l'une des premières victimes de la crise, et la culture qui vient combler ces vides est la culture de la crise. Il s'agit d'une culture où les sociétés n'existent pas, où l'individualisme sauvage triomphe, où la concurrence à mort devient la règle d'or, la religion étant une consolation, et la peur un instrument paralysant et un élément de défense. Si nous permettons que ce courant culturel prédomine, peu à peu s'imposera l'idée que les limites doivent disparaître de notre horizon mental et moral car l'idée que la culture n'existe pas et que tout est possible, se consolidera progressivement.

C'est, à mon avis, une erreur, puisque il faudra opter pour moins et mieux ! A la quantité, il vaudrait mieux préférer la

qualité, et à la place du bien être choisir le bien vivre.

Voilà les raisons, après avoir lutté pendant plus de 3 ans pour la défense et la survie de l'Union latine et essayer de lui donner une nouvelle direction, un nouvel avenir, parce que je crois aux valeurs qu'elle symbolise, ce qui explique ma déception et la décision prise en janvier dernier de mettre en sommeil cet organisme en attendant des temps meilleurs. La crise a été réactive en sens négatif, elle a été une justification pour abattre des quotas, aussi faibles soient ils, des compréhensions et des dialogues entre les hommes.

C'est une expérience qui brise le cœur de ceux qui ressentent le besoin de dialogue et de compréhension comme la seule voie pour construire un monde moins conflictuel et plus solidaire. Cette idée a été clairement exposée il y a quelques années par l'excellent penseur et écrivain franco-libanais Amin Maalouf dans son œuvre « le dérèglement du monde » où il affirme que le seul moyen de sortir d'une situation de dérèglement est de donner la primauté à la culture, car il n'y a qu'à travers elle que nous pourrions connaître de près dans son intimité l'autre.

La dégradation de la cohabitation se traduit toujours par une attitude de méfiance permanente, de rancœur et de peur vis-à-vis d'autrui rendant la défense et l'affirmation de notre spécificité culturelle et linguistique, plus impératives que jamais. C'est autour de ces grands paramètres que nous étions en train de remanier l'infrastructure d'une nouvelle Union latine, désireuse de défendre la seule entité culturelle, sachant que pour ce faire, la composante incontournable est la langue, élément inclusif et non exclusif.

J'aimerais terminer par quelques mots de Amin Maalouf qui a écrit « apprendre ensemble à vivre ensemble, est une longue bataille qui n'est jamais complètement gagnée ».

L'Alliance Francophone tout comme l'Union latine vise cet objectif commun de cohabitation pacifique et civilisée sans laquelle la défense de la dignité de l'être humain, dans le respect des identités et des cultures, dans la sauvegarde des patrimoines nationaux, est impossible.

Je termine en félicitant, les hommes et les femmes qui travaillent ici pour faire en sorte que la crise économique, une crise d'égoïsme, d'ambition démesurée, de dérèglements sauvages, et de manque de solidarité profonde devienne un levier qui nous restimule pour changer les choses et d'avancer dans la bonne direction. Je remercie aussi ceux qui croient à ces idées, ainsi que ceux qui ont rendu possible cette aventure parmi les peuples leurs langues et leurs cultures. Continuons de demander, continuons d'exiger même la paix et la parole.



Le Recteur Charles Zorgbibe
Vice-Président Délégué

Nous souhaitons une bonne navigation à l'Union Latine malgré ses difficultés actuelles puisque le bruit court qu'elle va finalement franchir l'atlantique pour s'installer en Amérique latine, ce qui n'est pas contraire à sa vocation.

Nous appelons maintenant Don Baldoremo Rodiles qui représente l'Alliance Francophone Espagne, et qui est Doyen du corps consulaire à Malaga.



Jean R.Th. Guion
Président International

Notre ami Baldomero parle très bien le français, mais par prudence il souhaite être traduit par Monsieur Antoine Durot. Je voudrais profiter de l'occasion pour saluer les représentants diplomatique que je n'ai pas encore nommés. Nous sommes honorés ce matin par la présence d'au moins 72 représentants de nationalités différentes, et d'au moins 33 Ambassadeurs.

AMÉRIQUE LATINE : PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR STIMULER CE QUI NOUS UNIT POUR ETRE PLUS FORTS



Baldomero Rodiles San Miguel Pardo
Doyen du Corps Consulaire - Orateur
de l'Alliance Francophone d'Espagne

Altesses royales, votre excellence Monsieur le secrétaire général de l'Union Latine, votre excellence Monsieur le président de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, votre excellence Monsieur Jean Guion président de l'Alliance Francophone, excellences, Messieurs les ambassadeurs, Madame Marie-Dominique Blohorn présidente de l'Alliance Francophone en Espagne, Mesdames, Messieurs, chers amis, je vous prie de bien vouloir m'excuser pour oser m'adresser à un aussi illustre auditoire, et j'aimerais remercier l'Alliance Francophone pour l'occasion qui m'est donné d'exprimer humblement quelques réflexions sur la latinité.

Vivons-nous, en ce début de XXI^{ème} siècle, une époque de changements ou un changement d'époque ?

Ce qui semble certain c'est que bon nombre de nos fondations doivent se réadapter aux nouvelles conditions d'un monde globalisé. En effet, Einstein définissait la folie, comme le fait de « *se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent* ».

Il y a maintenant plus de 500 ans, la Couronne Espagnole finançait le projet de découvrir une nouvelle voie maritime vers les Indes.

1492 : Découverte du Nouveau Monde

Le cartographe italien Amérigo Vespucci donne son nom au Nouveau Continent: « L'Amérique » .

S'initie alors l'étape la plus fulgurante de l'histoire de l'Humanité jusqu'au XX^{ème} siècle. L'Espagne et le

Portugal sont les premiers pays du continent européen à arriver sur les rives des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Plus tard, la France arrivera plus au Nord : au Canada, à la Louisiane. Quant à elle, l'Angleterre accédera également à la côte atlantique de l'Amérique du Nord.

C'est alors que commence le métissage, la fusion des peuples, des religions, des cultures qui deviendront « la pierre angulaire du Nouveau Monde ».

Les décennies passent, l'Europe se débat dans des guerres fratricides, absurdes et destructives, oubliant le principe selon lequel « l'Union fait la force » et pratiquant la politique du « tous perdants », conclusion unique et directe de la guerre.

Les mots de Thomas Jefferson : « *tous les hommes naissent égaux, dotés de droits inaliénables comme la vie, la liberté et la recherche du bonheur* », illuminent l'indépendance des Etats du nord, indépendance à laquelle La France et l'Espagne participent.

Quelques années plus tard éclot la « Révolution Française ». Le peuple français montre au monde une autre manière d'organiser la gouvernance et de coexister de façon plus participative. « Liberté, Égalité, Fraternité »

La France qui était déjà porteuse des Lumières les diffuse un peu partout en Europe. L'Espagne s'en imprègne et les propage à son tour dans le «Nouveau Monde».

300 ans après la “découverte de l'Amérique”, ses plus importants dirigeants rejoignent la mouvance indépendantiste en collaborant, pour la plupart d'entre eux, à la rédaction de « La Constitution espagnole des Cours de Cadix de 1812 » qui, à son tour, inspire un grand nombre de nouvelles Constitutions. Celles-ci vont établir les normes de cohabitation au sein des Nations souveraines qui s'émancipent peu à peu sur le continent américain.

L'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Mexique, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay, le Venezuela émergent avec force et fierté comme des pays jeunes, pleins d'espoir et de confiance en leurs avenir.

Et l'Europe ? Fait-elle preuve de maturité en raison de son ancienneté, sa culture, ses avancées sociales?

Il faudra un siècle et demi pour se rendre compte que de la concorde jaillit l'union qui permet la force.

Dans les années 50 du XX^{ème} siècle, les premières pierres

de ce qu'est aujourd'hui l'«Union européenne» sont posées.

Une fois de plus nous transmettons aux jeunes pays américains l'essence de la Démocratie, l'exemple de la coexistence, la tolérance, grand attribut de l'intelligence.

La graine germe également de l'autre coté de l'Atlantique. Rapidement des pays s'unissent autour de projets sociaux, économiques, culturels et ethniques. L'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal ont beaucoup à apporter à tous les pays du continent américain, à ces pays que nous appelons si fièrement « l'Amérique Latine ».

Les pays d'outremer sont désormais connectés, d'égal à égal, avec l'Espagne, la France, le Portugal, l'Italie, la Roumanie et d'importants pays du continent africain qui ont reçu ce même héritage latin comme : l'Angola, le Mozambique, le Sénégal, la Côte d'Ivoire.

Le Panama, pays que j'ai l'honneur de représenter en tant que Consul, est un bon exemple de collaboration entre états.

Son Canal qui unit deux océans : Atlantique et Pacifique et qui permet à la navigation maritime internationale d'économiser un parcours de 17 000km, était initialement une idée de l'Empereur Charles I d'Espagne.

Sa construction fut par la suite entreprise par la France, en la personne du célèbre ingénieur le Baron de Lesseps, mais terminée par les Etats Unis.

Enfin, 500 ans après, les travaux d'élargissement du Canal sont effectués par une entreprise espagnole.

Notre responsabilité a consisté dans l'obligation de chercher dans l'héritage de nos origines les plus proches, les manières et moyens d'approfondir ce qui nous unit, afin de nous renforcer à l'avenir, tout en respectant nos singularités, croyances, coutumes et souverainetés, en apportant nos connaissances technologiques pour contribuer au développement, en partageant nos expériences sociales et culturelles, en ouvrant nos marchés pour favoriser l'échange, en transmettant ce message dénué de toute équivoque : “il faut avant tout créer la richesse pour après la distribuer justement”. Nous avons dû veiller à collaborer pour que toutes les couches sociales aient accès à l'éducation : « un peuple cultivé est un peuple riche », permettant ainsi à la sève de la démocratie d'irriguer le tronc et les branches de cette grande réalité qui regroupe les pays d'Amérique, d'Afrique et d'Europe. Le but était de parvenir à établir des synergies conduisant à un enrichissement mutuel tout en nous aidant à protéger l'environnement, héritage fondamental laissé aux générations futures. Une telle collaboration à la création d'infrastructures facilitera

L a communication entre les peuples et favorisera l'échange ainsi que la stimulation des richesses.

Elle permettra également :
aux énergies renouvelables, respectueuses de notre milieu naturel, de contribuer à remplacer d'autres sources d'énergies plus polluantes, à l'assistance sanitaire de devenir un droit étendu, avec une application accrue des nouvelles technologies de la communication pour accélérer l'accès à toutes les sources d'informations, à nos jeunes de voyager et d'échanger! Ce seront eux, les authentiques ambassadeurs de nos réalités respectives.

Leur innocence, leur perspective singulière apporteront fraîcheur et efficacité à nos relations.

Soyons extrêmement généreux dans nos contributions, assurés que « ceux qui sèment, récolteront », .Oui, l'union de la latinité avec l'union des pays européens est possible.

Comme c'est déjà le cas dans beaucoup de domaines, l'Espagne et la France, doivent être plus unies que jamais, pour donner et recevoir « l'immense fortune » qu'est l'union de tant de pays, alliés par l'histoire, envers et avec lesquels nous avons l'intelligent devoir d'avancer ».



Le Recteur Charles Zargbibe
Vice-Président Délégué

Merci Don Baldoremo. J'appelle à la tribune Roland Eluerd. Roland Eluerd est agrégé de lettres modernes, il a soutenu une thèse sur « les mots du fer et des lumières ». C'est-à-dire une thèse consacrée aux vocabulaires de la sidérurgie, il a publié également plusieurs ouvrages sur la lexicologie et la grammaire. Il préside la Biennale de la langue française.

La narration a créé l'humanité



Roland Eluerd - Président de la Biennale
de la Langue Française

« Les temps préparés par Richelieu et achevés par Louis XIV et Colbert étaient advenus : le français était tenu pour le "latin des modernes" et la traduction en français, le passeport indispensable à la célébrité européenne d'un livre écrit dans une autre langue. »

Cette phrase majestueuse ouvre la préface que Marc Fumaroli a donnée pour la récente réédition de *L'Homme de cour* du jésuite aragonais Baltasar Gracian, dans la version française d'Amelot de La Houssaie, parue en 1684. Passons de 1684 à 2012, passons de Versailles au collège du bourg de Charente dont j'ai l'honneur d'être maire adjoint. Au terme d'un échange scolaire, des élèves allemands sont accueillis par la municipalité et le collège avant leur départ. Tandis que les adultes discutent autour d'un verre de pineau charentais, les élèves allemands et français se regroupent autour d'un piano et chantent ensemble... en anglais.

1684-2012. Faut-il dire « grandeur et décadence » ?

Il faut d'abord être lucide sur les mouvements de l'histoire des langues.

Marc Fumaroli, dans la même préface, souligne que Baltasar Gracian écrit son *Arte de prudencia* dans un castillan qui, en 1647, est « l'une des langues de haute culture les plus couramment pratiquée par l'élite européenne ». À propos des versions en allemand du texte original, parmi lesquelles une traduction de Schopenhauer,

Il évoque la « grande génération du *Sturm und Drang*, réagissant contre l'hégémonie du classicisme français » et faisant de l'allemand « le grec des modernes ». Remarques après quoi il convient de rappeler que l'anglais est loin d'être une langue marginale au XVIII^e siècle.

Si nous remontons vers l'aval du grand fleuve héraclitéen des langues romanes, nous rencontrons ce moment où le français commence d'assumer ce qui est également le destin de la France, au confluent du monde latin et du monde germanique. Rechercher et cultiver nos liens avec la latinité ne doit pas nous détourner de la germanité, donc de l'anglais. Le français y perdrait une part de son héritage originel.

Conservons l'image du fleuve. Les fleuves suivent leur pente. Et les langues ? Ont-elles une pente ?

Nous le savons : une langue n'est pas un simple moyen de communication. Une langue est un fait de société. Choisir une langue, c'est choisir une société. Vouloir une langue unique, c'est vouloir une société unique.

Il n'y a pas de place pour le hasard dans l'histoire d'une langue. Encore moins pour la fatalité. L'histoire d'une langue est l'histoire de ce qu'on a voulu pour elle, l'histoire de ce qu'on a fait pour elle. C'est aussi l'histoire de ce qu'on a oublié de vouloir.

À propos de notre rapprochement avec la latinité, de ce que nous pouvons faire, et de ce que nous ne devons pas oublier de vouloir, je retiendrais deux points.

Le premier concerne le contenu.

Madame le professeur Thibault a rappelé tout à l'heure l'importance de l'économie des affaires internationales dans toutes leurs généralités et jusqu'à la mode. Je souscris complètement à son analyse. J'aimerais m'en tenir ici à un petit point culturel en contact avec la majorité des jeunes. Le public international qui a trente ans aujourd'hui, à plus forte raison vingt ans ou moins, les langues et les cultures du monde, il les découvre d'abord dans quatre médias : la télévision, le cinéma, Internet et le jeu vidéo.

Aucun de ces médias ne porte en lui la mort de la culture, encore moins la mort de la littérature ou la mort des langues parce que le développement de ces médias repose sur le cœur du cœur de toute culture : non pas l'information, non pas la communication — une langue n'est pas un moyen de communication —, mais la narration.

Je voudrais citer ici une phrase de Gaston Bachelard qui m'a toujours semblé essentielle : « Elle est d'une singularité profonde cette pensée de M. Pierre Janet : " Ce qui a créé l'humanité, c'est la narration, ce n'est pas du tout la récitation." » La mémoire d'un homme est une narration. La culture d'un peuple est un peuple de narrations.

Première conséquence : le laboratoire de toute création

narrative dessinée, filmée, animée est et reste l'écriture littéraire narrative de fiction. Les leçons d'Aristote sont toujours d'actualité. L'homme est un animal qui a besoin qu'on lui raconte des histoires.

Deuxième conséquence : le destin international d'une culture a toujours dépendu des narrations et des mythes qu'elle proposait au monde. Aujourd'hui, le destin international d'une culture dépend d'abord des narrations et des mythes qu'elle diffuse dans le monde par le cinéma, la télévision, Internet et le jeu vidéo.

Les grands fleuves linguistiques de la latinité ont reçu en affluents essentiels Homère et Ovide, troubadours et trouvères, Rabelais et Cervantès, Dante et La Fontaine... Aujourd'hui les littératures, les films anglais et américain ont su réactiver des mythes antiques ou médiévaux. Qu'en est-il pour les langues romanes ?

Qu'en est-il de la place que nous occupons ? Vous parliez tout à l'heure de ce monde qui se rétrécissait. Ray Bradbury est mort il y a peu de temps, et j'ai lu une conférence qu'il avait donnée à la Nasa. Il disait que le contraire de l'émerveillement, c'est la petitesse : une fusée de 300 pieds de haut, sur un écran de télévision elle fait à peine 14 pouces, comment s'émerveiller devant 14 pouces ? La première fois disait-il que je suis allé en Italie, que j'ai vu les œuvres de la Renaissance italienne que je connaissais par les revues où je tenais le tableau dans ma main, là d'un seul coup c'était le tableau qui me prenait dans son espace ! Il y a là une capacité d'émerveillement que seuls les grands mythes peuvent nous donner et je pense ici à l'Afrique et à ses immenses épopées que j'ai découvertes à Ouagadougou. Voilà pour le contenu de notre rapprochement avec la latinité.

Ma deuxième remarque concerne les acteurs de ce rapprochement : les militants de nos associations, regroupements, institutions diverses. Pour que la cause soit bien défendue, il importe qu'elle soit bien comprise.

Le « no English » est clair. Je n'ai jamais cédé à la part de manichéisme exagéré qu'il comporte parfois. Les chansons que chantaient les élèves évoqués tout à l'heure étaient de belles chansons : ainsi *Hallelujah* de Leonard Cohen.

En regard du « no English », le « avec la Latinité » est clair pour certains, mais sûrement pas pour beaucoup. Il faudra mener là un travail important où les narrations que j'évoquais à l'instant, l'usage des réseaux sociaux numériques et l'usage de l'internet collaboratif seront, à mon sens, déterminants.

J'ai récemment participé à la conférence des OING accréditées que l'Organisation internationale de la Francophonie. Je commence à avoir une certaine expérience de ces rencontres. Je peux certifier que cette fois, il s'est produit quelque chose qui ne s'était jamais produit : le sentiment exprimé par la quasi-totalité des participants que

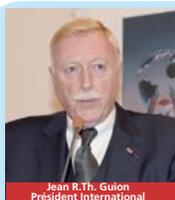
ces conférences resteraient inutiles si les remarques et les propositions de ces OING n'étaient pas mieux prises en compte. En somme, une sorte de mouvement d'impatience des militants pour que les stratégies et les objectifs soient clairement débattus et clairement définis pour être clairement partagés.

La 25^e Biennale de la langue française sera réunie les 13 et 14 septembre 2013 à Bordeaux, pour son 50^e anniversaire, puisqu'elle a été fondée en 1963 par le professeur Alain Guilleumou. J'ai choisi comme thème de la rencontre une question : Quels militants pour la francophonie du 21^e siècle ? Cette question tient compte de tout ce que je viens

de vous dire, de tout ce qui m'a conduit à vous le dire.

C'est également un engagement de la Biennale dans le rapprochement avec la latinité, et, une fois encore, un témoignage des liens qui unissent la Biennale à l'Alliance francophone ; liens forgés lors de la Biennale de Ouagadougou, en 1999, et toujours vivants.

À tous les amis qui nous entourent, je dédie cette maxime de Baltazar Gracian dans sa version française que j'évoquais au début de mon propos : « De ses amis, il faut en faire ses maîtres, assaisonnant le plaisir de converser, de l'utilité d'apprendre » (XI).



Jean R.Th. Guion
Président international

Je me permets de prendre l'initiative de « doubler » notre cher Vice-président, Le Recteur Charles Zorgbibe, lui donner une parole qu'il ne peut se donner lui-même ! Mon cher Charles nous t'écoutez !

France et Afrique



Charles Zorgbibe
Vice-président Délégué - Professeur
Emérite à la Sorbonne - Ecrivain

Je voudrais évoquer deux impératifs catégoriques – relatifs non à la francophonie globalement mais aux relations entre la France et l'Afrique francophone, qui restent l'axe central de l'ensemble francophone. Deux impératifs qui prennent en compte à la fois la situation de l'Afrique dans le système international et le statut post-colonial de la France, périodiquement mis en cause avec ses intérêts légitimes et ses fidélités vite suspectées. Ces deux principes pourraient être : le respect de la souveraineté des Etats africains, le maintien et le développement d'une communauté fraternelle avec l'Afrique francophone.

Respecter la souveraineté des Etats africains.

La question de la souveraineté est très sensible dans l'opinion publique africaine d'aujourd'hui, probablement la question la plus sensible -et les raisons de cette extrême sensibilité ou susceptibilité peuvent être aisément discernées.

Car l'Afrique a longtemps été la grande absente de la politique mondiale -le continent « en dehors de l'Histoire » selon Hegel (mais nous n'allons pas recommencer le discours de Dakar...). Un objet de l'Histoire, non un acteur à part entière. Lors du grand partage politique de l'Afrique entre les puissances coloniales, à la conférence de Berlin de 1885, c'est le plénipotentiaire britannique qui relève, lors de la séance inaugurale, l'absence des Africains ; et l'ignorance des structures politiques africaines est totale alors que les nations de proie européennes codifient leurs futures occupations territoriales afin de prévenir tout heurt entre elles.

Avec l'accession aux indépendances, les Etats africains s'imposent rapidement dans le cadre de l'ONU et des institutions spécialisées, s'adaptent aux délices et aux jeux de la diplomatie parlementaire, ébranlent la majorité automatique alors acquise aux Etats-Unis. Mais, au plan des purs rapports de force interétatiques, la réalité est moins exaltante : la compétition se poursuit à force ouverte entre les deux superpuissances et gagne les nouveaux échiquiers du Tiers monde. La position stratégique de l'Afrique n'a alors d'égale que l'impuissance militaire des Etats africains. Aujourd'hui encore, le destin de l'Afrique de l'Après guerre-froide reste incertain -entre l'emprise d'une mondialisation qui tend à la marginaliser dans l'arène économique internationale, l'appel des leaders du continent à la pleine responsabilité des Africains, à travers des initiatives telles que celle du Nouveau partenariat avec l'Afrique, le risque de la transformation du continent en un nouveau champ de bataille militaire dans les tumultes de la guerre contre le terrorisme.

Or les souverainetés africaines ont été et sont ébréchées, dans leurs rapports avec les anciens colonisateurs particulièrement avec la France, son système judiciaire, ses

médias. Le discours sur le droit d'ingérence a troublé les relations franco-africaines et a obscurci la perspective d'une organisation démocratique de la « cité planétaire », de l'établissement d'un état de droit international. Le droit d'ingérence, c'est le droit international revu et corrigé par la comtesse de Ségur, la générosité et la confusion idéologique d'une nouvelle génération d'organisations humanitaires dans une alliance intime avec les grands médias, l'obsession de la communication, une démarche antipolitique, fondée sur une neutralité incantatoire et une vision très critique et restrictive du rôle de l'Etat, comme s'il s'agissait de délimiter un champ humanitaire privé. L'ancien colonisateur s'érige en redresseur de torts, ses petits juges convoquent devant leur prétoire les dirigeants africains, comme s'ils étaient toujours au joli temps des colonies, et les médias aggravent encore le débat en pourfendant avec arrogance, naïveté et une part d'ignorance les informations qu'ils peuvent recueillir sur le continent.

Le dossier est, certes, complexe. Les lendemains des indépendances ont pu faire place au désenchantement. Le combat africain pour la dignité a parfois cédé le pas à des régimes paranoïaques, à « l'Afrique du pleurer-rire avec ses bouffons sanglants » que décrit l'écrivain congolais Henri Lopes. Mais la censure politique de tels régimes doit être, dans l'idéal, le fait des peuples directement concernés, et non être imposée de l'extérieur. La soif de dignité, de respect, de considération de l'Afrique doit être entendue. Un premier redressement a été opéré au plan international, le 11 avril 2000, lorsque le principal organe judiciaire de l'ONU, la Cour internationale de justice de La Haye, a condamné un ancien Etat-colonisateur, la Belgique, qui prétendait délivrer un mandat d'arrêt contre le ministre des affaires étrangères du Congo-Kinshasa.

Le prétendu exercice d'une compétence universelle par les tribunaux belges, ce stade suprême judiciaire du droit d'ingérence, était sanctionné car il était sur le point de créer le chaos juridictionnel le plus total : ce serait « l'arbitraire au profit des puissants, au nom d'une communauté internationale aux contours indéterminés », soulignait le président de la Cour, le juge Gilbert Guillaume...

Maintenir et développer une communauté fraternelle avec l'Afrique francophone.

Le général de Gaulle (et peut-être surtout son « père Joseph », Jacques Foccart) avait eu le génie de comprendre que la décolonisation, l'accession à l'indépendance des anciens « territoires d'outre-mer » d'Afrique subsaharienne, loin d'interrompre une histoire commune, allait lui donner un nouvel élan ; il suffisait d'ouvrir aux structures quasi-étatiques nées en 1956, à la fin de la quatrième république, de la loi-cadre de Gaston Defferre, le chemin de la souveraineté internationale. Le pari gaullien a été gagné : le soutien des Etats africains francophones à l'assemblée générale des Nations unies devenait l'un des signes de l'appartenance de la France au « cercle des grands » -avec la maîtrise de l'arme nucléaire et le siège permanent au Conseil de Sécurité.

Le temps était-il venu de penser l'Afrique autrement ? La « Françafrique », pour reprendre l'expression forgée par Félix Houphouët-Boigny, avait un côté fusionnel sous Giscard, Mitterrand et Chirac. Désormais, s'affichait la volonté de rompre avec cet aspect « familial » de l'ensemble franco-africain, interprété comme une connivence sulfureuse entre les pouvoirs respectifs et de porter un regard froid sur les relations avec l'Afrique subsaharienne.

Que reste-t-il de cette politique alternative pour l'Afrique ? Deux éléments très différents, l'un purement symbolique, l'autre reflétant une reconstruction réelle du rôle de la France.

Un élément purement symbolique : la contestation du

caractère privilégié de la relation de la France avec l'Afrique francophone. On mettra l'accent sur les rapports de la France avec l'Afrique utile, anglophone (Afrique du Sud) ou lusophone (Angola), on célébrera l'entrée dans une ère de réalisme économique et dans une diplomatie de primauté des intérêts. Les voyages officiels sur le continent noir devront comporter un nombre strictement limité d'escales francophones. Le déjeuner traditionnel des ministres des affaires étrangères francophones lors des sommets franco-africains sera supprimé. Au demeurant, l'un de mes anciens élèves gabonais, qui représenta longtemps son pays à Washington, me faisait remarquer que, lors de leurs traversées du continent noir, les présidents ou vice-présidents des Etats-Unis ne visitaient que des pays anglophones... à l'exception d'une escale affective à Gorée, sur l'un des plus hauts lieux de la sinistre traite négrière. En fait, la volonté française d'occulter le lien francophone aboutit à un déni de réalité. A Bruxelles, les membres de l'Exécutif européen en charge des relations avec l'Afrique sont désormais les ressortissants d'Etats n'ayant jamais été des colonisateurs... alors que sur le terrain africain il existe toujours des « grands frères » français, anglais ou portugais autour desquels se structurent les relations euro-africaines les mieux enracinées.

Un élément réellement novateur : la clarification des fameux accords de défense franco-africains, le caractère public et non plus confidentiel de leur contenu, l'examen parlementaire de leurs clauses : c'est ici que la redéfinition de la politique africaine de la France est attendue.



Jean R.Th. Guion
Président International

Merci, mon cher Charles. Il fallait que ces choses soient dites !
Monsieur le Président de l'Association Parlementaire de la Francophonie, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, Monsieur le Représentant Spécial du Président Blaise Compaoré, mon cher Roch-Marc, je vous donne la parole...

www.alliance-francophone.org

Réaliser nos espérances pour un monde meilleur



Christian Marc Roch Kaboré
Représentant Spécial du Président
Blaise Compaoré du Burkina Faso
Président de l'Association
Parlementaire de la Francophonie
Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso

Altesses royales, monsieur le représentant du secrétaire général de l'OIF, monsieur le président d'honneur de l'Alliance Francophone, monsieur le président international de l'Alliance Francophone, monsieur le Secrétaire général de l'Union Latine, excellences, mesdames et messieurs les ambassadeurs, honorables invités, je voudrais tout d'abord vous dire la gratitude de son excellence monsieur Blaise Compaoré, président du Faso, qui m'a chargé de le représenter à cette grande assemblée de la famille francophone, et vous signifier l'honneur que j'éprouve à participer à cette rencontre de promotion de la diversité culturelle, de l'amitié et de la solidarité entre les peuples.

Le Burkina Faso a toujours apprécié les réflexions menées par l'Alliance Francophone et sa contribution inestimable à une meilleure compréhension entre les nations. C'est pourquoi je félicite l'ensemble des acteurs de cette dynamique pour leur engagement résolu, depuis plus de 2 décennies dans la célébration et le partage des richesses éthiques véhiculées par la langue française au sein de notre communauté.

Les défis actuels au cœur de la construction du développement, du bien être, et de l'avenir sont multiples, et

ne pourraient être surmontés dans le seul cas des Etats et regroupements sous régionaux. La réponse efficace aux enjeux de transformation qualitative des conditions de vie des populations appelle des actions fortes soutenues et cohérentes à l'échelle internationale et en particulier au niveau de la coopération Sud-Sud en matière de commerce, d'investissements, de financements, de technologies, et de partages d'expériences de développement. Et à ce titre, le thème de la présente session « francophonie et latinité, coopération Sud-Sud », nous donne l'occasion de privilégier, pour valoriser les immenses richesses culturelles et linguistiques, dont regorge le monde francophone, de l'Europe à l'Amérique en passant par l'Afrique l'Asie et l'Océanie.

Lors de nos travaux nous n'avons pas manqué d'établir les liens forts et historiques entre les peuples qui ont essaimé autour du globe, mais dont les langues ont conservé des éléments majeurs, des similitudes de leur origine commune. En effet l'espace latino francophone forme de ce point de vue, un ensemble harmonieux dans la mesure où le français lui-même est une langue de métissage dont la richesse offre des perspectives en matière d'intégration et de partage. C'est la preuve que l'humanité est une et que les valeurs qui nous rapprochent ont une essence plus fédératrice que nos peurs et nos craintes.

Aussi devons-nous conjuguer nos efforts pour poser les fondements d'une coopération mutuellement respectueux et équitables qui établissent une véritable passerelle entre les peuples et les nations dans un élan de solidarité et le respect de nos différences.

L'atteinte des nobles objectifs de l'Alliance Francophone implique également, la consolidation de la paix et de la stabilité tant à l'intérieur des Etats qu'au plan international, car comment diffuser des idéaux aussi nobles soient-ils, comment œuvrer à bâtir le présent et envisager le futur avec sérénité dans un environnement marqué par des conflits armés ?

Le Burkina Faso souscrit à toutes les initiatives visant l'édification d'une humanité pacifiée et s'investit à travers les médiations pour les règlements pacifiques des conflits, singulièrement dans la région ouest africaine.

A ce titre, les nombreuses actions conduites par le président Blaise Compaoré avec le soutien de la communauté francophone, des institutions régionales et du système des Nations unies ont accéléré les retours à la paix dans plusieurs pays notamment au Togo, en Guinée Conakry, en Côte d'Ivoire. Dans cette même optique, nous fondons l'espoir que la médiation entreprise au Mali puisse servir à établir une paix

durable qui restaure le dialogue entre les fils et les filles garantissent le respect des droits de l'homme et préserve l'intégrité territoriale du pays.

C'est le lieu pour moi, en ma qualité de président de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, de saluer la ferme détermination de votre association dans la promotion des valeurs de la démocratie, de la liberté et de la justice ainsi que de la protection des diversités linguistiques dans l'espace francophone.

L'Assemblée parlementaire de la francophonie, assemblée consultative auprès de l'OIF, engage et met en œuvre des actions dans le domaine des coopérations inter parlementaires de la promotion de la démocratie, de l'Etat de droit et de la diversité culturelle dans l'espace francophone. Les réflexions de notre organisation portent sur des sujets tel que la liberté, et droit politique, les parlements et la communication, l'espace économique francophone, et la coopération décentralisée ou encore l'éducation, les obstacles de la diffusion des connaissances dans les pays francophones, où la place du français dans les organisations internationales. Au titre de son action politique l'APF adopte des résolutions sur des sujets intéressants, la communauté francophone dans tous les domaines. Notre organisation adopte également des avis, des recommandations destinés à la conférence ministérielle au conseil permanent et au sommet des chefs d'Etats et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Par ailleurs, l'APF prend positions sur les manquements aux pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, elle joue en ce sens le rôle de vigile de la démocratie selon l'heureuse formule du secrétaire générale

de l'OIF, selon excellence monsieur Abdou Diouf. L'ensemble de ces actions demandent clairement, que l'assemblée parlementaire francophonie accompagne, voire suscite le mouvement actuel de la francophonie visant à donner à celle-ci, la dimension politique qui doit être désormais la sienne, je me permets de rappeler que l'APF comprend 77 sections, et se compose de parlements et de groupes de parlementaires partageant des valeurs de la chartre de la francophonie. Les constats que nous pouvons faire au regard du thème traité, est que pour l'instant les relations entre l'APF et l'Amérique latine sont quasiment inexistantes, mais les statuts et règlements offrent de réelles possibilités de combler ce vide. C'est pourquoi, il nous revient d'explorer les possibilités d'établir un pont entre la latinité et la francophonie dans le domaine parlementaire et de le consolider. La solidarité entre les peuples renforce la diplomatie parlementaire pour jouer notre partition, dans la démocratisation des relations internationales et la connaissance réciproque des cultures et des civilisations des peuples.

Le Burkina Faso demeure attaché aux valeurs fondamentales de paix, d'amitié et de coopération entre les nations. Aussi, satisfait du succès de nos travaux, voudrais-je souhaiter que les conclusions de l'Assemblée générale de l'Alliance Francophone, contribuent aux réalisations de nos espérances pour un monde meilleur.

Longue vie à l'Alliance Francophone, vive la coopération et la solidarité entre les peuples.



En guise de conclusion



Jean R.Th. Guion
Président International

Chers amis, il est temps maintenant de conclure. Le président Kabore a très bien conclu, notre Président d'honneur nous a donné des leçons et des raisons d'espérer. Nous nous attacherons tous ensemble à ces tâches comme nous le faisons tous depuis près de 25 ans. Si vous n'êtes encore avec nous, je suis sûr que vous nous rejoindrez bientôt pour tenter de faire respecter ces grandes idées, ces grandes lignes. Nous ne sommes pas grand-chose mais nous essayons tous de faire quelque chose.

Vous savez le nombre de nos initiatives pour défendre nos valeurs par tous les moyens, de façon humanitaire, de façon culturelle...

Nous essayons de défendre nos valeurs dans 108 pays, donc bien au-delà du champ de la francophonie.

Je voudrais remercier toutes les personnalités et tout particulièrement, le président Roch Marc Kabore, et Monsieur Grégoire, représentant du président Abdou Diouf, en lui disant toutefois que nous sommes vraiment déçus... Nous existons officiellement depuis 22 ans.

22 années au cours desquelles nous n'avons jamais sollicité de subventions auprès de l'OIF, mais 22 ans au cours desquels que nous avons invité le Secrétaire Général de l'OIF, dont le Président Diouf.

Certes j'ai la chance de le voir très souvent, mais tous ceux, ici, qui militent sans rien demander, mériteraient de se sentir un peu plus soutenus.

J'appuie en ce sens la déclaration de mon ami Roland Eluerd, qui se bat lui aussi avec peu de moyen pour la francophonie, pour défendre ses idées.

A l'OIF, nous sommes convoqués une fois tous les deux ans comme des « alibis » - je suis peut-être un peu dur mais je crois que c'est bien de cela qu'il s'agit - et on nous dit, ou plutôt on nous fait croire que nous sommes les mouvements francophones représentatifs, et que nous sommes là pour être consultés.

On nous fait faire des choses qui ne servent à rien, remplir des tonnes de documents, préparer des textes qui ne sont pas publiés et on nous oublie pendant deux ans.

La francophonie, ce n'est pas l'administration de la francophonie.

La francophonie, c'est la vie de tous les jours, avec toutes les associations - elles sont nombreuses - qui se battent pour défendre ces valeurs à travers notre langue.

C'est-ce qui se passe en Espagne où on se bat pour maintenir un consulat, où on se bat pour pouvoir financer des œuvres humanitaires.

C'est-ce qui se passe en Belgique où on essaie de défendre à tout crin cette langue menacée, même en Europe.

C'est-ce qui se passe au Japon où en Inde où les gens se battent pour défendre les valeurs francophones à travers la chanson.

Et dans les 108 pays du monde où nous sommes implantés !

Je crois qu'il faut vraiment que la francophonie militante, la francophonie associative, la francophonie des peuples, soit mieux prise en considération par la francophonie administrative représentée par l'OIF qui joue, certes, un rôle important au niveau des Etats mais qui ne pourra jamais défendre le français sans nous.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vue du Conseil d'Administration du 23 juin 2012

Les finances



Joël Girault – Trésorier

Joël Girault, trésorier, a présenté les bilans des années 2009, 2010 et 2011, certifiés par le Cabinet J-P Grollemund, commissaire aux Comptes à LYON.

Ils se caractérisent par une absence complète de toutes subventions gouvernementales.

« Une fois de plus, a indiqué le trésorier, l'occasion m'est donnée d'indiquer qu'au-delà des chiffres l'ampleur des activités développées par l'Alliance Francophone doit énormément au support matériel prodigué par notre président Jean Guion, que ce soit pour les locaux, les moyens en secrétariat, les frais de téléphone, qui nous permettent de réaliser beaucoup plus ».

Le quitus a été donné à l'unanimité des votants.

Rapport moral du Président présenté par le Secrétaire Général



Patrick Jaquin – Secrétaire Général

Chers Adhérents et Amis,

Le Président Guion, qui m'a fait l'honneur de me confier la présentation du rapport moral, a entrepris, ces 2 dernières années au nom de l'Alliance Francophone, de très nombreux déplacements et ouverts d'aussi nombreux chantiers.

Pour défendre nos valeurs et structurer nos actions il s'est rendu en Afrique, en Asie, en Amérique du Nord et au Moyen Orient.

Mais tout d'abord nous tenons à féliciter tous les participants qui font de l'Alliance le reflet parfait de notre diversité internationale et souligner que vous avez réussi, malgré la crise, à maintenir nos effectifs. Nous comptons à ce jour plus de 15 000 adhérents alors que dans le même temps de nombreuses associations ont mis la clé sous la porte.

Notre représentation s'étend désormais dans plus de 108 pays à travers le monde. C'est la confirmation, s'il en était besoin, que l'Alliance Francophone est implantée bien au delà du champ traditionnel de la Francophonie et que le caractère universel de nos valeurs est confirmé s'il en est besoin.

Nos délégations les plus importantes, après l'implantation française, sont les « Alliance Francophone » d'Afrique dont celles du Burkina Faso, de Djibouti, du Cameroun (Merci Rose Nia Ngongo).

Et bien sûr, n'oublions pas l'Alliance Francophone d'Espagne, représentée aujourd'hui par notre ami Baldomero Rodiles-San Miguel Pardo, Consul de Panama, et sa Présidente Marie Dominique Blohorn.

Avec une telle présidente, l'Alliance Francophone Espagne est toujours très active. En 2010 et 2011, deux diners de galas ont permis de dégager des bénéfices reversés à l'orphelinat du Wamdé et des soirées ont été organisées, comme celle autour de Kenizé Mourad venu présenter sous les couleurs de l'Alliance son dernier ouvrage « Dans la ville d'or et d'argent » à la FNAC de Marbella en juillet 2011.

Dernière action, le 16 juin, l'Alliance Espagne a co-organisé avec l'association Fundaspandem présidée par Remedios de el Rio, une de nos membres, et le Lion's Club Cosmopolite Puerto Banus de Harry O'Hayon, un diner caritatif particulièrement réussi.

OBJECTIFS

Les objectifs du Président pour 2012, 2013 et 2014 sont les implantations en Amérique de Sud avec, avant la fin 2012, une grande manifestation en Argentine et au Pérou.

Nous comptons beaucoup sur notre partenariat avec l'Union Latine, qui nous a fait l'honneur de coparrainer cette Assemblée Générale, merci à son Secrétaire Général, l'Ambassadeur Dicentas, d'être parmi nous. Nous comptons aussi sur le dynamisme de notre déléguée Amérique du Sud Yasmine Issola.

Autre objectif : une structuration de nos implantations en Amérique du Nord. Nous y avons de nombreux amis pour ne citer qu'Alain Landry, notre délégué à Québec, et Gérard Charpentier, professeur et grand connaisseur de la francophonie dans cette partie du monde.

En Asie, le Japon de notre ami Shuji Kato est toujours à la pointe de la francophonie. Il n'a pu faire le déplacement, pour une excellente raison : il est en pleine organisation de concerts de chansons francophones à travers son pays. Compositeur,

Shuji Kato incarne à lui seul l'esprit de la francophonie au Pays du Soleil Levant. Nous nous sommes implantés au Japon grâce à notre Vice-présidente Jacqueline Danno et Jean Guion, le 20 juillet 2013, présidera à Tokyo les 25 ans de la création de l'Association de la Chanson Franco-japonaise à Bangkok, si elles sont disponibles, je prendrai contact la semaine prochaine avec Mme Anne Emmanuelle Grossi, attachée de Coopération pour le français à l'Ambassade de France en Thaïlande, avec Mme Thida Boontham, Vice-présidente de l'Association thaïlandaise des professeurs de français, ainsi qu'avec des étudiants thaïs qui ont fait savoir au Président qu'ils désirent contribuer à l'implantation de l'Alliance dans l'ancien royaume du Siam.

Des implantations nombreuses et différentes à l'image de la richesse et de la diversité de l'Alliance Francophone.

VISA FRANCOPHONE

Nous continuerons à nous battre sur ce sujet car il constitue pour nous une preuve tangible de la justice que nous devons à tous ceux qui partagent notre langue.

ACTIONS POUR LA LANGUE FRANCAISE

Concernant le Prix International de Poésie Francophone, le Prix Yvan Goll, nous avons mis fin à 15 ans de bons et loyaux pour lancer en collaboration avec Radio France Internationale un prix « jeune écriture » pour les francophones de 15 à 25 ans. J'y reviendrai plus tard.

Poésie toujours, nous avons lancé, il y a juste un peu plus d'un an, une collaboration avec la semaine de la francophonie d'Alep en Syrie dirigée par l'écrivaine Myriam Antaki qui regrette de ne pas pouvoir être des nôtres aujourd'hui pour une excellente raison, elle mariait hier sa fille à Beyrouth. Ce concours de poésie que nous avons parrainé a connu un très grand succès parmi les jeunes de 8 à 20 ans qui ont planché tout un après midi dans un grand

hôtel. Je ne peux m'empêcher d'espérer que ces jeunes réunis dans la même salle sans distinction de sexe ou de religion retrouveront l'apaisement que leur beau pays mérite. En mars dernier nous sommes allés à Barcelone, pour remettre 3 Prix de l'Alliance lors du concours de Poésie organisé tous les 2 ans par madame Raymonde Jaccod : Ces prix « espoirs », « prix spécial » et prix encouragement ont été remis par Jean Guion et par Marie Dominique Blohorn. Enfin nous sommes partenaires du concours de poésies de l'Université de Can Tho au Vietnam qui a lieu en février 2013 et nous avons pris contact avec le Concours de poésies de la Mamounia à Marrakech qui aura lieu en septembre prochain pour envisager un partenariat.

CINEMA

Comme tous les deux ans nous avons participé au FESPACO et le Prix « Graine de Baobab 2011 » a été remis au jeune cinéaste burkinabè Inoussa Kaboré par les orphelins du Wamdé pour son court métrage “Le Linge Sale”,

Moins loin, nous avons soutenu et nous soutiendrons encore en août prochain le Festival du film francophone d'Angoulême qui repose sur les épaules de Dominique

Besnehard, jeune festival qui en est déjà à sa 5^{ème} édition et qui désormais joue comme on dit dans la cour des grands. Outre un important soutien relationnel avec l'Afrique francophone, et de nombreuses opérations de communication, notre soutien a consisté aussi, il y a 2 ans, à inviter Michel Ouédraogo le directeur général du FESPACO qui a fait partie du jury puis, l'année dernière, à inviter plusieurs cinéastes africains.

CONVENTIONS

Nous avons établi ces 2 dernières années de nombreux partenariats.

PRIX INTERNATIONAL ALLIANCE FRANCOPHONE-RFI STEPHANE HESSEL

Pour remplacer le Prix Goll et comme l'Alliance Francophone croit à l'importance de l'écriture et à l'importance de l'ouverture à l'international, nous avons pris contact avec RFI et plus particulièrement avec Eric Amiens animateur du Club RFI qui a immédiatement décidé de se joindre à cette nouvelle aventure.

Ce « Prix international Jeune écriture francophone » destiné

aux auditeurs âgés de 15 à 25 ans sera annoncé du 15 septembre au 15 décembre sur les ondes mondiales de RFI. Le jury que Vénus Khoury Ghata nous a spontanément fait l'honneur de le présider au nom des nombreuses actions menées par l'AF pour la promotion de la poésie, et nous l'a remerciés, rendra sa décision en février 2013.

ZIGZAG

Enfin nous avons noué un partenariat avec la revue francophone ZIGZAG qui sur internet poursuit les mêmes objectifs que les nôtres concernant la défense de la langue française.

DJANGO D'OR

Un partenariat avec les Djangod'Or de Christiane Hagège sa Secrétaire Générale. L'Alliance Francophone a d'ailleurs tout mis en œuvre pour soutenir ces Djangod'Or lors du

concert de soutien au Pavillon Baltard en novembre 2011 puisque un incendie ayant ravagé les bureaux, les DJANGO risquaient de disparaître.

UNION LATINE

Je ne reviens pas sur la convention avec l'Union Latine que j'ai déjà évoquée et que va vous présenter José-Luis Dicenta pour passer directement à celle qui nous lie désormais aux

Assises internationales du Journalisme et de l'Information et aux Universités africaines de la communication.

ASSISES INTERNATIONALES DU JOURNALISME ET DE L'INFORMATION

Lors de ces Assises qui auront lieu à Poitiers en octobre prochain, l'Alliance Francophone invitera une douzaine d'étudiants africains, les meilleurs de leurs promotions

venant des meilleures écoles de journalisme d'une douzaine de pays et qui obtiendront des stages dans des rédactions grâce aux Assises.

UNIVERSITES AFRICAINES DE LA COMMUNICATION

Faut il souligner la présence massive de l'Alliance Francophone co-fondateur des Universités Africaines de la Communication, à Ouagadougou où nous avons invité de nombreuses personnalités, en particulier Jérôme Bouvier, des Assises internationales du Journalisme et de l'Information et également médiateur de radio France, Yves Agnès, ancien

rédacteur en chef du Monde, Béatrice Comte, journaliste, Jean Miot, Président honoraire de l'AFP, Olivier Bourgeois, président de l'association mondiale des journaux, Romain Pomedio président de cinaps TV, ou encore André Crettenann directeur de l'information de TV5Monde, venus partager leurs riches expériences avec les stagiaires.

« VARIETY CLUB DE FRANCE »

Une Convention qui nous touche particulièrement est celle que nous avons conclue avec le Variety Club de France - Soleil d'Enfance association qui a pour objet la recherche permanente de fonds destinés à aider dans leur quotidien les

enfants handicapés. L'Alliance Francophone a tenu à participer au dîner caritatif de Noël organisé par notre ami Pierre Sébaoun, dîner caritatif présidé par la Princesse Tania de Bourbon Parme, marraine de l'association.

LIEGE

Pas tout a fait une convention mais un soutien ferme celui que nous apportons à la candidature de la ville de Liège pour l'Expo Internationale de 2017. C'est notre ami Roger Dehaybes qui nous a alertés et nous le remercions car en

effet, Liège est la seule candidature francophone et que depuis 1967, à Montréal, aucune exposition internationale ou universelle n'a eu lieu dans une ville « de langue française ». Cette ville mérite notre appui.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE EUROPEEN DES PROFESSIONS CULINAIRES (CEPROC)

L'Alliance Francophone et le Centre européen des professions culinaires (Ceproc), de Joël MAUVIGNEY, ont décidé d'unir leurs efforts pour valoriser et promouvoir deux patrimoines piliers de la culture française : la langue et les arts culinaires.

du type « le meilleur cuisinier de la Francophonie ». Ce concours devrait voir concourir des jeunes apprentis étudiants en cuisine issus de la francophonie.

Pour ce faire avec l'aide de Maxime Ait Kaki, un comité vient de lancer une réflexion pour la création d'un concours

Les lauréats se verront remettre un trophée lors d'un événement festif médiatisé dont les recettes seront versées à une organisation caritative. Projet mis au calendrier de septembre octobre 2013.

35^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION D'ANDRE MALRAUX

Notre président à l'occasion du 35^{ème} anniversaire de la mort d'André Malraux a été invité aux célébrations à Bourg Saint Maurice où il s'est exprimé trois fois devant les lycéens ou les chasseurs alpins soulignant les rapports du ministre de la Culture du Général de Gaulle avec la francophonie. Autre conférence à Bangkok à l'Institut français où devant une

centaine d'auditeurs, diplomates, étudiants et professeurs des Universités, Jean Guion est intervenu sur le même thème élargi pour l'occasion à l'Asie en évoquant en particulier Malraux et le Cambodge, et son roman emblématique, « La condition humaine », qui se déroule dans le cadre de la révolution chinoise.

LA LETTRE FRANCOPHONE

Comme vous avez pu le constater la maquette de la LETTRE a été revue de fond en comble et se voit ajouter un supplément de la fédération internationale francophone des arts de vivre qui veut défendre les apports francophones

à la gastronomie et aux arts de vivre à travers le monde. La Lettre héberge donc un encart Art de Vivre Francophone, le temps que ce nouveau magazine trouve sa place.

LE SITE www.alliance-francophone.org

Là aussi, refonte complète du site grâce à notre ami Jean Jacques Peyraud que je tiens à remercier chaleureusement. Une innovation parmi d'autres, le site accueille désormais celui de l'Alliance Francophone Espagne et pourra ouvrir ses pages aux autres filiales de l'Alliance à travers le monde qui en feront la demande.

J'en ai fini et comme vous pouvez le constater, nous avons de nombreuses réalisations à notre actif sur ce dernier exercice et de nombreux projets en voie de finalisation. Comme le veut notre déontologie, aucun de ces projets ne se fait avec prise de risques, ils seront tous ou ont été autofinancés. Nous n'avons jamais demandé ni donc reçu de subventions.



Hommage à Stéphane Hessel Notre Président d'Honneur Résistance & Fidélité



Stéphane Hessel en tribune



Jean Guion accueille Stéphane Hessel



Christian Roch Marc Kaboré salue Stéphane Hessel



Yasmina Issola (Amérique du sud)
Leïla Hawari (Vice-présidente)
Charles Josselin (Ancien Ministre)
Anne Marie Lizin (Présidente (h) du Sénat Belge)



Jean Guion-Yasmine Issola-Stéphane Hessel
Thomas Laurie (Alliance Francophone Asie Pacifique)



Directeur de la publication
Jean R. Guion
Directeur de la rédaction
Jean Miot
Rédacteur en chef
Patrick Jaquin
Comité artistique
Erwan Toullic (photos), Michel Granger (illustrations)
Photos additionnelles
DR
Créateur du site www.alliance-francophone.org
Jean-Jacques Peyraud
Abonnement et diffusion
Thomas E. F. Laurie
Maquette, mise en pages
Thomas Ouédraogo, Studio Araignée

Imprimé en France
Imprimerie spéciale de l'Alliance Francophone
Association déclarée loi 1901
24, avenue Perrichont 75016 Paris
Téléphone : +33 (0)1 42 30 78 00
Télécopie : +33 (0)1 42 30 78 10
Courriel : alliancefranco@aol.com
www.alliance-francophone.org